



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| PRÉFACE : | |
| LES 100 ANS DE NOTRE FANFARE | 3 |
| PREMIÈRE PARTIE : | |
| NOTRE FANFARE DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE | 4 |
| LES DÉBUTS OU LE FAUX DÉPART | 4 |
| LA FONDATION DE LA FANFARE OU LE BON DÉPART | 5 |
| L'ÂGE D'OR OU LA PÉRIODE DES CONCOURS | 6 |
| OMBRES ET LUMIÈRES | 9 |
| LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE | 10 |
| L'ÈRE RICHARD OU LA PÉRIODE DES DISCOURS (1919-1931) | 11 |
| UNE GRANDE SORTIE | 12 |
| LE 40 ^e ANNIVERSAIRE | 13 |
| MUSIQUE D'HONNEUR AU 100 ^e ANNIVERSAIRE DES COMMUNES RÉUNIES | 14 |
| CHANGEMENT À LA TÊTE DE LA MUSIQUE | 15 |
| LA FAILLITE DE LA BANQUE DE GENÈVE | 16 |
| LE CINQUANTENAIRE | 16 |
| 1934-1939 LES SORTIES À L'ÉTRANGER | 20 |
| DIPLOMES D'ANCIENNETÉ ET D'ASSIDUITÉ | 22 |
| AUTRES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE 1934-1939 | 22 |
| LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE 1939-1945 | 23 |
| LE PREMIER COSTUME DE LA FANFARE | 24 |
| 1943 GRANDE ANNÉE | 26 |
| LES TAMBOURS | 26 |
| LE FESTIVAL DU 60 ^e ANNIVERSAIRE | 26 |
| L'ARBRE DE NOËL | 27 |
| L'APRÈS-GUERRE | 27 |
| 1950-1960 OU LA FIN DE CERTAINES TRADITIONS | 28 |
| LES ANNÉES SOIXANTE LE DEUXIÈME COSTUME DE LA FANFARE | 30 |
| LES ANNÉES SEPTANTE OU PEUT-ÊTRE LE DÉBUT D'UN NOUVEL ÂGE D'OR | 34 |
| LE LOCAL DE LA FANFARE | 35 |
| L'ÉCOLE DE MUSIQUE | 35 |
| LES FILLES ENTRENT À LA FANFARE | 35 |
| DÉPLACEMENTS DE 1970 À 1982 | 36 |
| ACTIVITÉS ANNEXES | 36 |
| LE 100 ^e ANNIVERSAIRE | 37 |
| DEUXIÈME PARTIE : | |
| ANECDOTES ET FANFARONADES | 38 |
| ENTRETIEN DU COSTUME DE LA FANFARE | 40 |
| ODE À LA FANFARE | 41 |
| «AUX ARMES CAROUGE! | 42 |
| PRÉSIDENTS | 44 |
| DIRECTEURS | 45 |
| MEMBRES ACTIFS EN 1982 | 45 |
| PRÉSIDENT D'HONNEUR | 47 |
| MEMBRES HONORAIRES | 47 |
| MEMBRES D'HONNEUR | 47 |

BERNARD GUILLET

UN SIÈCLE AVEC
LA MUSIQUE MUNICIPALE
DE CAROUGE

© Bernard GUILLET
et
Musique Municipale de Carouge,
Août 1982

2^e édition et numérisation,
Juin 2008

*Ce document peut être diffusé
ou imprimé librement, mais
uniquement dans son intégralité.
Toute reproduction partielle ou
modification du susdit document
, sans le consentement des auteurs,
est interdite.*

PRÉFACE

LES 100 ANS DE NOTRE FANFARE

Pour le 100^e anniversaire de notre Musique municipale de Carouge, le comité, créé à cette occasion a décidé la publication d'une plaquette-souvenir, destinée à ses membres et amis.

Retracer les dates et les faits principaux de cette longue activité n'est pas chose aisée et pour retrouver l'origine de la sixième société dans l'ordre d'ancienneté de notre commune, seuls quelques documents dénichés dans les archives communales et cantonales et un journal très utile pour nous, (Le Carougeois édité depuis 1904), nous ont permis d'écrire enfin la genèse de notre Fanfare.

De 1916 à aujourd'hui, nous possédons tous les procès-verbaux, mais ils ne disent pas toujours tout, pour ne pas fâcher ou froisser certaines susceptibilités...

A partir de 1930, les souvenirs des plus anciens membres, en particulier ceux de M. Joseph Ferrari entré à la Fanfare en 1928 et toujours actif, nous ont été précieux.

Une fanfare qu'est-ce que c'est ? Des hauts, des bas puis des hauts encore ! Des concours, des concerts, des aubades, des cortèges, des réceptions ! Des dianas et des sérénades ! Les Promotions, la Vogue ! Les bals sur l'herbe et les services en campagne ! Et puis, parfois, des heurts, des discussions acerbes, des départs fracassants, des moments d'amertume... Mais soudain aussi, des sursauts, suivis d'espoir, de succès et enfin, une très grande amitié.

C'est ce que nous allons essayer de vous faire revivre dans cette plaquette-souvenir, en espérant que vous y trouverez autant de plaisir à la lire que nous avons eu à l'écrire.

Le comité d'organisation

PREMIÈRE PARTIE

NOTRE FANFARE DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE

LES DÉBUTS OU LE FAUX DÉPART

Le 21 octobre 1879, M. Joseph Hoïler, responsable de la Bibliothèque et directeur de la Lyre, écrivait à M. le Maire Auguste Matthieu pour lui transmettre les statuts d'une fanfare carougeoise. Il était notamment dit dans cette lettre:

«...Dans une réunion convoquée à la Mairie par M. le Président de la Commission municipale des sapeurs-pompiers, j'ai été chargé de former une fanfare carougeoise qui pourrait s'astreindre à figurer, soit dans des fêtes publiques officielles, soit aux inspections du Corps des pompiers. Elle recevrait en échange de ces divers services, un subside du Conseil municipal et un costume qui lui donne, mais exclusivement dans les circonstances sus-énoncées, un caractère en quelque sorte officiel...»

Mais l'on peut se demander pourquoi l'idée et même l'envie de créer une fanfare prit corps en cette année 1879. M. Hoïler le précise dans sa lettre:

«...L'expérience que j'ai tentée avec les éléments qui la constituent, le jour à mon avis relativement favorable, sous lequel elle s'est montrée durant sa modeste participation aux fêtes si réussies de l'inauguration du nouveau bâtiment communal scolaire (Ecole Jacques-Dalphin) me donnent lieu d'espérer qu'avec l'étude et la persévérance, il y a possibilité d'obtenir des résultats fort satisfaisants....»

Ainsi, la première Fanfare de Carouge fut fondée lors de l'assemblée générale du 9 octobre 1879. Elle fut intimement liée au Corps des sapeurs-pompiers, en portait le costume et fut commandée par un officier de ce Corps.

Hélas, l'entente laissa à désirer lors de la fête des Promotions de juillet 1881. Le 25 juillet, le secrétaire M. Brand envoya au capitaine des pompiers, M. G. Willemin, la démission de tous les musiciens.

Mais était-ce vraiment le début de notre Fanfare ? M. James Chaulmontet, président de la société relatait dans le programme officiel du cinquantenaire qu'en 1873, une fanfare forte de 15 musiciens avait vu le jour. M. Tombet de Troinex et M. Jacques, maréchal-ferrant à Carouge avaient fait les frais d'achat d'instruments. Elle fut dirigée par M. A. Moog, puis par M. A. Malavallon, et enfin par M. Jean Hoïler.

Malheureusement nous n'avons pas trouvé trace de ce groupe dans les archives communales. C'est un mystère qui n'est pas prêt d'être éclairci.

Il faudra attendre 1883 pour que la Fanfare soit recréée avec des anciens et des nouveaux musiciens et cette fois-ci il n'y aura plus d'interruption jusqu'à nos jours.

LA FONDATION DE LA FANFARE OU LE BON DÉPART

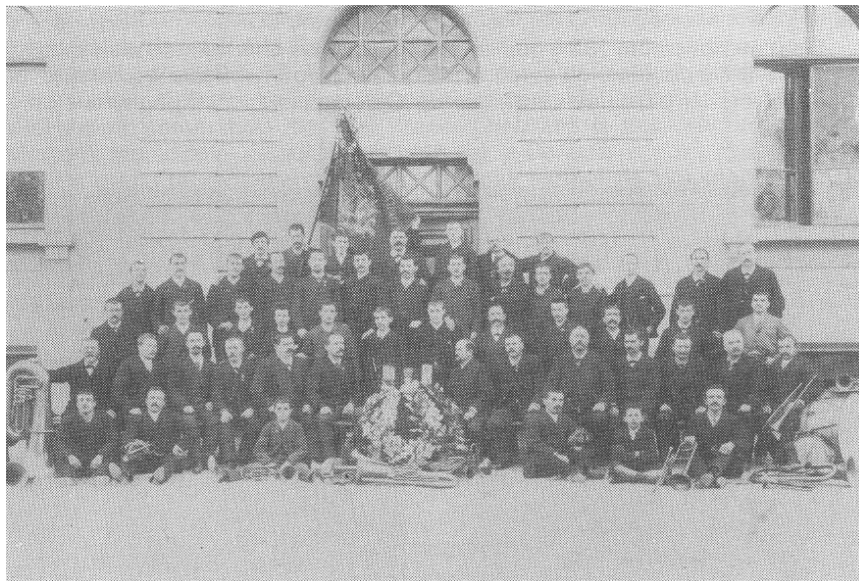
La fanfare vit le jour ...certainement de nuit, en ces temps où Carouge déployait surtout des activités nocturnes.

Cela se passa en 1883 dans la cabaret de Narcisse Janin (actuellement la SBS) où se trouvait un industriel carougeois M. Boock et quelques musiciens, Dont Claude et Joseph Hoïler, ce dernier directeur de la Lyre, Louis Jacques, lit Champagne, instrumentiste enragé autant que maréchal-ferrant consommé, Jouttet et Gerbenne; M. Boock leur demanda s'il n'était pas possible de fonder une fanfare dans la commune. Sur leur réponse affirmative, il versa la somme le 100 francs, ce qui leur permit de faire l'acquisition de quelques pas redoublés.

Ce fut le maire Jacques Grosselin qui écrivit à notre conseiller d'Etat Moise Vautier pour lui demander le prêt d'instruments car tous les musiciens appartenaient, disait-il, à la classe ouvrière et ne pouvaient pas en acheter. Il réclama 3 pistons, 3 bugles, 4 altos, 4 barytons, 1 petite basse en si bémol, 2 trombones, 2 grosses basses en si bémol, 1 grosse caisse, 2 caisses roulantes (tambours) et 2 paires de cymbales, soit au total 24 instruments.

Le Département militaire, par l'intermédiaire de son président qui ne pouvait rien refuser à ses amis carougeois, mit à leur disposition les unstruments nécessaires.

C'est ainsi que naquit la Fanfare de Carouge. Elle se produisit pour la première fois, forte de 15 musiciens, au cortège de la fête communale (Vogue) de 1883. M. Duparc en accepta la présidence et la direction fut confiée à un



*La première photo complète de notre Fanfare en 1891.
Le président est A. Voirier et le directeur J. Schweizer.*

amateur de grande valeur, M. Mulier, bugle-solo à l'Union Instrumentale. Son passage à la direction fut de courte durée, l'Administration des télégraphes pour laquelle il travaillait ordonna son changement et il dut, bien à regret, quitter Genève.

Pour le remplacer, le comité fit appel à un jeune musicien, M. Jean Schweizer, dont le dévouement et l'activité devaient donner à la jeune société de musique l'élan qui allait lui assurer une longue série de succès.

L'ÂGE D'OR OU LA PÉRIODE DES CONCOURS

Sous la baguette de M. Jean Schweizer, la Fanfare de Carouge participa à de nombreux concours et remporta de nombreux prix attestés par les diplômes et les médailles qui se trouvent actuellement dans son local.

Le conseiller d'Etat Adolphe Vautier succéda à M. Gustave Duparc, à la tête de la société.

Ce fut d'abord à Thonon en 1885 que la Fanfare, concourant en 3^e division remporta deux premiers prix et en revint couverte de lauriers. Cette même année, les dames et les demoiselles de Carouge offrirent à la société un magnifique drapeau.

En 1888, M. André Voirier devint le troisième président. Dévoué et infatigable, il organisa la première sortie de la Fanfare en France voisine, en juin 1890 à Annecy, Rumilly et Seyssel. Le chroniqueur de l'époque dit que ce fut une promenade en tout point réussie et qu'elle resta longtemps présente dans toutes les mémoires.

Une année plus tard, la Fanfare était en 2^e division et prit part au concours musical de Beaune en Côte d'Or où elle reçut un premier prix et deux seconds prix.

C'est en novembre 1894 que le comité organisa un «train de plaisir» pour se rendre à l'exposition d'Yverdon. Malgré une épouvantable tourmente de neige, ce jour-là, plusieurs centaines de Carougeois l'accompagnèrent dans cette ville.



Premier drapeau de la Fanfare (1885). Les motifs ont été peints par M. J. Benoît sur la soie. La devise était: «Harmonie et Progrès».



Le deuxième drapeau de la Fanfare (1898) entièrement brodé à la main.

L'année suivante, le populaire Gaspard Mermillod succéda à M. André Voirier et accepta l'invitation des Armes Réunies à La Chaux-de-Fonds.

En 1896, ce fut la sortie à Tenay (Ain) où l'harmonie locale était dirigée par un ancien de la Fanfare M. Déchaume.

Ce fut au grand concours de Saint-Gervais, organisé à l'occasion de la Vogue de 1897 que la Fanfare accéda à la ire division après avoir remporté trois premiers prix.

En 1898 un nouveau drapeau fut offert par les Carougeoises à leur Fanfare à l'occasion d'un bal à la Salle des fêtes.

Le 17 juin 1898, M. Tschumi, conseiller municipal et président de la Commission du Corps de sapeurs-pompiers, demanda une augmentation de la subvention communale de 500 francs, pendant 6 ans, afin d'équiper la Musique municipale, ce qui fut accepté par le Conseil.

Un projet de règlement de l'époque nous permet de savourer les articles suivants:

«Article premier. – La Fanfare municipale de Carouge est, depuis août 1899, Fanfare municipale et des sapeurs-pompiers.

Art. 2. – Les services obligatoires de la Fanfare seront:

- a) L'inspection municipale annuelle des sapeurs-pompiers;
- b) Le concert organisé par la Caisse de secours de la compagnie;
- c) Pour les autre services, la Fanfare sera à la disposition de l'Administration municipale, qui la convoquera officiellement.

Art. 3. – Le port de l'uniforme n'est obligatoire que pour les cas visés par l'art. 2. Pour les cas non prévus, le comité en référera à l'Administration.

Art. 4. – L'effectif des musiciens équipés est de 52. L'équipement est la propriété de la Ville de Carouge et l'entretien est à sa charge.

Art. 5. – Les cas d'indiscipline pendant les services officiels seront, s'il y a lieu, soumis par le comité, au capitaine et à la Commission des pompiers réunis.

Art. 6. – L'entrée de la Caisse de secours de la Compagnie est facultative pour tous les membres actifs de la Fanfare. A cet effet, ils devront se conformer



Le 5 mai 1901 notre Fanfare municipale et des sapeurs-pompiers (dont elle porte l'uniforme) entourent le maire de Carouge barbu Honoré Picolas.

aux statuts de la dite caisse de secours.»

C'est peut-être ce dernier article qui explique en partie la scission qui menaçait depuis quelque temps entre les musiciens et le Corps des sapeurs-pompiers. Celle-ci devint réalité en 1910. La Fanfare garda son costume jusqu'au 10 août 1911 date à laquelle elle fut obligée d'y renoncer; l'achat et l'entretien des costumes devenant une charge trop considérable pour elle. Elle fit l'achat de casquettes pour la somme de 200 francs payée par la Commune.

En 1900, la Fanfare prit part à la réunion des musiques de Savoie à Rumilly en qualité de musique d'honneur. La même année, M. Pierre Dubelly devint son 5e président.

Ce dernier organisa en 1902 le voyage en bateau à l'exposition de Vevey en compagnie de la Lyre et de la Gymnastique de Carouge. Le concert donné l'après-midi à la cantine remporta un immense succès.

Cette même année, le président engagea la société à participer au grand concours international de musique à Grenoble à l'occasion du 100e anniversaire de la naissance d'Hector Berlioz. Cela ne fut pas une tâche aisée, la Fanfare devait concourir en 1^{re} division et ses ressources étaient maigres. Après 8 mois d'un travail acharné, le directeur M. Schweizer et ses 54 musiciens furent prêts à s'y présenter. M. Pierre Dubelly avait, de son côté, réussi à trouver les fonds nécessaires au voyage. Malgré la valeur des sociétés concurrentes, 2 premiers prix et 1 second furent décernés à notre valeureuse musique communale.

Cette progression constante n'avait pas été, on le conçoit bien, sans justifier de très gros efforts de la part de ceux qui assumaient la conduite de la société. Au retour, après un repos bien mérité, les répétitions recommencèrent, mais elles ne furent malheureusement plus très fréquentées. Un peu découragé et la fatigue de 20 années de direction aidant, le vaillant directeur M. Jean Schweizer prit alors la résolution de quitter cette Fanfare qu'il aimait tant et à laquelle il avait donné tant de preuves de son dévouement. Les démarches entreprises pour le faire revenir sur sa décision furent vaines, et l'on dut se résigner à pourvoir à son remplacement.

Ce fut M. Fillion qui lui succéda. Ainsi se termina aussi la période des concours.

OMBRES ET LUMIÈRES

Sous la présidence de M. Brand, la Fanfare organisa la magnifique fête carougeoise des 8, 9 et 10 juin 1907. On y vit affluer à l'ancien Stand des milliers de personnes pour entendre la Musique municipale de Belfort qui prêtait son concours à cette manifestation.

Comme pour toute société c'était un moyen de renflouer la caisse. Le résultat financier fut merveilleux, la dette de 7.000 francs qu'avait contractée la Fanfare fut épongée et il resta un important bénéfice (4.000 francs).

C'est à ce moment-là que le président crut sa tâche terminée et démissionna. M. David Pelletier reprit la présidence et s'efforça pendant deux ans de maintenir le bon renom de la Fanfare. Mais à la suite d'une malheureuse scission il abandonna ses fonctions fin 1910.

Entre-temps, M. Pages, professeur d'harmonie, compositeur de talent et membre de la société des auteurs, avait remplacé M. Maxime Fillion à la direction, mais il ne resta pas longtemps puisqu'il démissionna en janvier 1910. M. Marcel Manini assura pendant quelques mois l'intérim.

La démission de M. Pages devint une véritable affaire d'état et annonçait le début d'une ère de difficultés.

C'est pourquoi, le 10 mars 1910, une réunion des membres actifs, passifs et honoraires de la Fanfare municipale fut tenue à l'Hôtel du Stand. L'assemblée était présidée par M. David Moriaud, maire, assisté de M. l'adjoint Jules Deshusses. Un pressant appel fut adressé aux anciens membres pour les prier de rentrer dans le rang et d'apporter leur concours non seulement utile, mais indispensable à la bonne marche de notre Corps de musique communal.

Le 24 mars 1910, lors d'une assemblée générale extraordinaire, un certain nombre d'anciens membres qui, pour divers motifs, s'étaient éloignés de la société depuis quelque temps, revinrent reprendre leur place aux pupitres.

A la fin de l'année M. Joseph Dunand devint le 8e président et M. Louis Bourgeois fut confirmé dans la fonction de directeur. Sur leur initiative furent organisées les magnifiques courses de Chamonix en 1911 et de Martigny en 1912.

M. James Chaulmontet fut appelé à la présidence en 1913.

LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Les événements de 1914 paralysèrent complètement la marche de la société. Les répétitions furent arrêtées pendant une année. La guerre priva notre Fanfare d'un grand nombre de ses membres les plus dévoués, parmi lesquels le directeur M. Louis Bourgeois qui fit son service en France en qualité d'officier d'administration.

Il écrivit une lettre le 8 janvier 1915 depuis Besançon en remerciement pour la médaille du général Joffre que lui avaient envoyée ses collègues carougeois. En voici quelques extraits:

«...Soyez persuadés, chers collègues, que dans les circonstances présentes, il est bon et doux de savoir que parmi les amis que l'on a dû quitter, il en est qui ne vous oublient pas et qui savent avec délicatesse vous renouveler leurs sentiments de sincère sympathie...»

«...Une chose également qui rend ce souvenir cher à mes yeux, c'est la délicate et noble intention que vous avez eue de représenter par ce médaillon l'homme à qui, nous Français, nous devons la victoire et à qui le monde civilisé devra sa libération prochaine de la race teutonne...»

«...Quant à moi, soyez certains, bien chers amis, que si la fatalité m'appelle à faire mon devoir sur le front, que ce sera avec plaisir et que, si la mort m'appelle, soyez assurés qu'une de mes dernières pensées sera pour cette Fanfare que nous avons aimée et que nous aimerons toujours plus.

»Votre tout dévoué, L. Bourgeois»

Ce fut alors que le comité, sur la proposition de M. Thévenod, vice-président, s'occupa de philanthropie et sacrifia les ressources de la société en accordant des subsides mensuels à ses mobilisés et à leurs familles.

Quelques membres servirent sous le drapeau français et allèrent se battre à Verdun. D'autre gardèrent vaillamment nos frontières.

En 1915, l'ancien directeur, M. Jean Schweizer, accepta de reprendre la baguette et dirigea la Fanfare jusqu'à la fin de la guerre.

Ce fut pour notre société une période sombre et difficile. Les répétitions devinrent irrégulières et furent peu fréquentées. La morosité s'installa. Ainsi, le 7 mai 1917, un comité fut convoqué d'urgence. Seul point à l'ordre du jour: «Le désintéressement général des membres et la situation difficile dans laquelle se trouve la société. Que faire ?» Après un rappel général, il y eut un léger mieux mais cette situation durera jusqu'en 1919.

La Fanfare engagea même des musiciens venant de la ville pour compléter ses effectifs et pour assurer certains services.

Au début de 1919 le directeur Schweizer rappela au comité qu'il n'avait accepté l'intérim à la tête de la Fanfare que pour la durée de la guerre, et le samedi 28 juin, alors que les cloches sonnaient à toute volée et que la ville revêtait sa parure de fête à l'annonce de la signature de paix, la Fanfare municipale se rendit, accompagnée d'un grand nombre d'amis, au domicile de son ancien directeur. Là, d'aimables paroles furent adressées par M. Chaulmontet, président; M. D. Moriaud, maire; M. Dunand, président d'honneur et M. Roulet, représentant de la Lyre, à M. Schweizer à qui fut remis un magnifique bureau-secrétaire et une gerbe de fleurs en reconnaissance du



En 1916 ne portant plus qu'une casquette, on reconnaît au premier rang, assis de gauche à droite: James Chaulmontet, Jean Schweizer, Louis Premet.

dévouement apporté pendant 35 années de direction.

L'ÈRE RICHARD OU LA PÉRIODE DES DISCOURS (1919-1931)

Le directeur Bourgeois, resté titulaire mais en congé illimité, décida de reprendre la direction, n'ayant ni démissionné ni été remercié. La majorité des membres ne souhaite pas cette solution, estimant qu'un nouveau directeur venu de l'extérieur obtiendrait plus d'autorité et de meilleurs résultats.

Le comité ouvrit une inscription publique. Il y eut 7 candidatures. M. E. Richard, piston solo à l'Elite fut choisi à l'unanimité lors de l'assemblée générale extraordinaire du 22 mai 1919.

On revint à deux répétitions par semaine, le lundi et le jeudi afin de remonter le niveau musical de la Fanfare.

Le président James Chaulmontet, découragé, donna sa démission au cours du mois de juillet. M. Emile Thévenod, vice-président assura l'intérim jusqu'en avril 1920 où il fut nommé officiellement le 10^e président de la Fanfare.

Mais pourquoi un tel titre ? M. Jacques Tagini, dans La Vie carougeoise de 1900 à 1930 disait qu'à Carouge l'on ne craignait pas le nombre des orateurs. Il y en avait toujours 10 à 15 à entendre lors des banquets ou des cérémonies officielles. Et les trois événements marquants de cette période en donneront la preuve.

UNE GRANDE SORTIE

Le premier déplacement à l'étranger d'après-guerre amena les musiciens en Savoie, à Cluses et à Samoëns, les 12 et 13 août 1922. Tout avait été préparé minutieusement.

Un comité fut même convoqué d'urgence en septembre 1921 pour prendre une décision en raison de la baisse des changes et pour faire profiter notre société de cet avantage en vue de la course.

L'histoire n'est-elle pas un éternel recommencement, comme on le dit souvent ?

Ce furent à bord de trois puissants autocars de la Maison Degenève de Thonon qu'embarquèrent nos musiciens suivis par une automobile conduite par un conseiller municipal emportant les officiels, M. Ch. Valencien et M. J. Deshusses, conseillers administratifs.

Partis à 8 h. 30, les quelque cinquante participants arrivèrent à 11 heures à l'entrée de la ville de Cluses. De là, les musiciens se rendirent directement à l'église pour déposer une palme aux couleurs cantonales et carougeoises au pied du vitrail rappelant les 96 noms des enfants de Cluses tombés au champ d'honneur.

Puis, le cortège arriva à l'Hôtel de ville où le maire, M. Alix Rannaz, ancien enfant de Carouge, et son Conseil municipal reçurent nos Carougeois. Mlle Rannaz, fille du maire, adressa un gentil compliment et offrit des fleurs et une palme à la Fanfare. M. le Maire, à son tour prononça un vibrant discours. En voici quelques extraits.

«...C'est d'un coeur joyeux et ému que je vous souhaite la bienvenue à Cluses.

»Joyeux parce que mes concitoyens, d'un élan unanime, ont bien voulu répondre à mon appel pour recevoir des amis d'enfance de leur maire et des citoyens élevés comme eux au biberon de l'Arve... Je vous donne à tous, amis de Carouge, une accolade fraternelle. Il n'existe pas plus de frontières pour les coeurs qu'il n'en existe pour les hommes de même sang. Oui, Carouge est née savoyarde et comme Cluses est fille des ducs de Savoie. Les exigences de la diplomatie ont pu nous séparer mais notre sang nous crie fraternité ! Rouge et jaune ! Nos couleurs à nous Faucignerands sont les vôtres et le vieil adage retrouve toute sa force entre nous: Nos coeurs vont où coulent nos rivières. Maintenant plus que jamais, aujourd'hui plus qu'hier nous vous aimons. Enfants de la noble Helvétie... !»

Puis le *Cé què l'ainô* fut chanté par toute l'assemblée. Le conseiller administratif et le président de la Fanfare prirent la parole. A l'issue du banquet l'on recommença pas moins de cinq discours. Puis, les musiciens donnèrent un magnifique concert sous la direction de M. Richard.

En fin de journée, par le Col de Châtillon, on arriva à Samoëns où les mêmes cérémonies recommencèrent.

Dimanche matin à 6 h. tout le monde partit visiter Sixt et le Fer à Cheval «site enchanteur». De retour à 11 h. 30 un concert fut donné sur la place publique. Au retour, la Fanfare s'arrêta à Saint-Jeoire et eut la délicate pensée de jouer les Allobroges, Ô Monts indépendants et La Marseillaise, devant le monument des poilus. Des représentants de la municipalité offrirent «quelques

bouteilles».

L'arrivée joyeuse se fit à 20 h. devant le local où des flammes de bengale avaient été allumées. Ce déplacement laissa un souvenir inoubliable. Les plus anciens en parlent encore aujourd'hui.

Le comité décida en guise de remerciements d'attribuer des diplômes de membres d'honneur ou honoraires aux deux maires, aux deux hôteliers et restaurateurs, au curé de Cluses et aux deux présidents des fanfares de Cluses et de Samoëns !

LE 40e ANNIVERSAIRE

La Fanfare fêta son 40^e anniversaire dans la plus pure tradition carougeoise, c'est-à-dire par un grand banquet. Prévu, comme tous les banquets annuels, à la Sainte-Cécile (22 novembre), finalement il se fera le 15 décembre 1923 à la Brasserie carougeoise (aujourd'hui Le Chaudron). Le restaurateur, M. Balimann prépara un excellent et copieux repas: civet de lièvre accompagné de pommes de terre, gratin de cardon, poulet et nouilles au jus, salade, desserts et gâteaux.

A l'issue de ce dernier, M. Félix Gallay fut nommé major de table et maître de cérémonie des parties officielles et récréatives.

Il passa d'abord la parole au président, M. Emile Thévenod. Après un historique de la société, il parla de la situation de la Fanfare. En substance, il n'était pas particulièrement satisfait de son activité. Elle avait pourtant tous les éléments nécessaires pour réussir: de bons instrumentistes, un directeur compétent, un local éclairé à l'électricité et chauffé aux frais de la Commune, du matériel en suffisance et malgré une légère diminution de la subvention, des finances en bonne posture. D'où venait alors le manque de régularité aux répétitions ? En guise de réponse, il ajouta qu'il savait que les grandes musiques de la ville attiraient et retenaient quelques musiciens carougeois et que les sports étaient également cause de défection. Mais à côté de cela il avait constaté beaucoup d'insouciance et de laisser-aller.

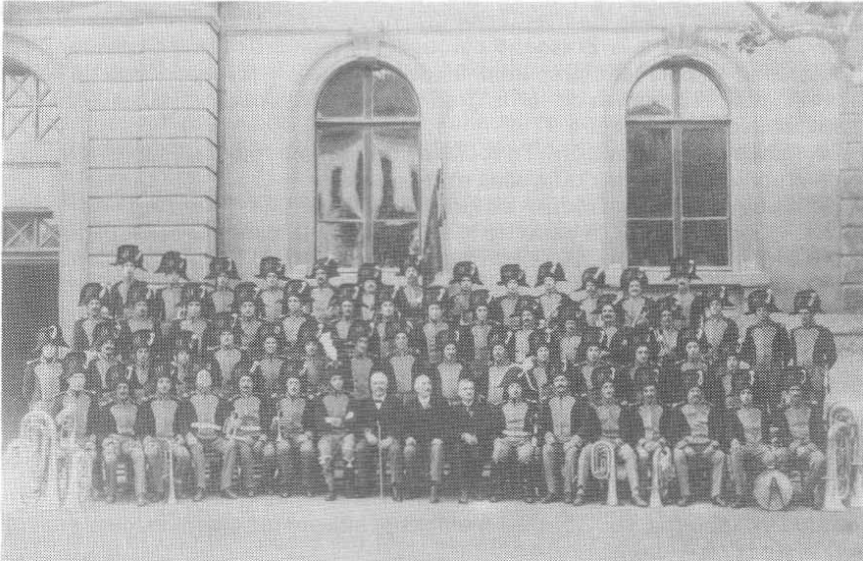
Hélas ce genre de discours sera présent tout au long de l'histoire de notre musique. A l'époque, sur 35 à 40 musiciens, seulement une quinzaine *étaient réguliers* aux répétitions.

Puis une dizaine d'orateurs se succédèrent; en commençant par le maire Jolivet, en passant par le capitaine des pompiers Deléchat, et en terminant par le directeur Richard. Dans la tradition de ces banquets figurait la partie récréative toujours menée par le major de table. Grâce au talent et à la bonne volonté des amis et des membres de la Fanfare, les productions étaient nombreuses et variées. A ce 40^e anniversaire on entendit un quatuor de saxophones dirigés par M. Blanc, sous-directeur, un solo de trombone joué par M. Salz, puis M. Portier récita plusieurs pièces de vers en véritable artiste... de la Comédie. Puis ce fut au tour des chanteurs de se produire accompagnés au piano par W. Dunand, directeur du Saengerbund: Baud, Jolivet, P. Vibert, le ténor carougeois Olivet, l'excellent baryton A. Faes, Sezani dit Juju, Tagliabue, L. Premet, inimitable dans ses chansons mimées, etc.

Ainsi, comme le disait Henri Tanner, se déroulaient les banquets carougeois qui, de l'apéritif, vous conduisaient par degrés savants jusqu'aux chansons, aux blagues et au petit jour !

MUSIQUE D'HONNEUR AU 100^e ANNIVERSAIRE DES COMMUNES RÉUNIES

Les 6 et 7 juin 1925, lors des fêtes d'inauguration du monument du centenaire de la réunion des communes sardes à la République de Genève, la Fanfare fut nommée musique d'honneur. Pour être à la hauteur de sa tâche le président fit appel à d'anciens musiciens carougeois pour augmenter son effectif. De plus, le comité loua des costumes à la maison Kaiser à Bâle. Le choix se porta sur le costume de la musique militaire de Landwehr de Genève, appelée musique rouge de 1814.



Pour le Centenaire des Communes Réunies, en 1925, notre Fanfare s'habille en « musique rouge ».

Les trois civils au premier rang de gauche à droite sont le maire Antoine Jolivet, le président Emile Thévenod, l'adjoint Jules Deshusses, suivis par le directeur Ed. Richard. A gauche du maire, Paul Deshusses qui commandait la musique pour la circonstance.

Pour couvrir les frais, la Fanfare organisa un bal à la Salle de fêtes.

Lors des cérémonies présidées par le maire Jolivet, le président de la Confédération Jean-Marie Musy, accompagné du conseiller fédéral E. Schulthess, prononça un discours qui fit la une de tous les journaux genevois. Pendant ces fêtes, la Fanfare obtint beaucoup de succès.

Pour la petite histoire, rappelons que le monument se trouve au Rondeau, qu'il fut créé par le Carougeois James-André Vibert et qu'il fut exécuté dans les ateliers de MM. L. et M. Bianchi, marbriers carougeois.

Cette décennie se termina avec trois sorties: en août 1925 la fanfare s'en

alla en car à Saint-Claude, Nantua, Bellegarde et Valleiry. Puis le 18 août 1929 le comité emmena les musiciens en Gruyère et enfin le 17 août 1930 les cars de la Maison Tardin promènèrent la Fanfare à Belley, Yenne, au Col du Chat, à Aix-les-Bains et à Annecy



1929, la Fanfare visite la Gruyère.

CHANGEMENT À LA TÊTE DE LA MUSIQUE

En février 1930, le président Thévenod envoya sa démission; l'âge venu et atteint par un deuil cruel (la perte de son fils), il ne se sentait plus la force d'assumer ses fonctions.

Pour le remplacer, le comité fit appel à M. James Chaulmontet, ancien président.

Une année plus tard, lors de l'assemblée générale de mars 1931, les musiciens mécontents de leur directeur décidèrent son renvoi par 25 voix contre 7 et 2 abstentions. Le comité ouvrit une inscription dans le journal local *Le Carougeois*.

Ce fut M. William Dunand fils du président d'honneur Joseph Dunand qui fut appelé à la direction. Il était aussi directeur du Saengerbund depuis de nombreuses années. Il se posa alors un petit problème car les deux sociétés répétaient le jeudi. Après discussion entre les deux comités, la Fanfare décida de répéter le mercredi. Depuis plusieurs années la répétition du lundi avait été abandonnée.

LA FAILLITE DE LA BANQUE DE GENÈVE

Au début août 1931, environ trois semaines avant de partir en course en Suisse, une bombe éclata dans le monde de la finance: la Banque de Genève fit faillite.

Pour la Fanfare, ce fut un méchant coup et une perte sèche. En effet, la majeure partie de ses économies était déposée dans cette banque, soit 3.000 francs.

Le déplacement fut annulé et reporté aux calendes grecques. Heureusement la société récupéra 1.710 francs en novembre 1932, ce qui permit au comité d'offrir une sortie d'automne dans le canton de Genève.

Emmenés dans deux cars des Maisons Schneider et Pélichet, les musiciens furent accueillis par la population et les maires de chacun des villages visités: Puplinge, Presinge et Jussy. Concerts et réceptions alternèrent et égayèrent fanfarons et habitants en ce sombre novembre 1932.

LE CINQUANTAIRE

L'année 1933 fut celle des jubilés de plusieurs sociétés de musique du canton, les musiques municipales de Carouge et de Plan-les-Ouates et de l'Harmonie Nautique.

Voici ce que disait le chroniqueur de l'époque:

«...Là, toutefois s'arrête la comparaison. En effet il y a entre les deux sociétés (Harmonie Nautique et la Fanfare de Carouge) cette différence essentielle, c'est que l'une est riche et l'autre pauvre ce qui signifie que ces deux cinquantenaires se fêteront avec des buts absolument dissemblables. Tandis que l'Harmonie Nautique a pu faire des prodigalités envers ses membres à l'occasion de cet anniversaire, notre Fanfare municipale cherchera elle à profiter de cette conjoncture pour parer à l'impécuniosité dont elle souffre depuis certaine faillite de banque de fâcheuse mémoire...»

Mais la Fanfare ne l'entendit pas de cette oreille et releva le gant.

Son président James Chaulmontet, qui voulait signaler ce demi siècle d'existence par un coup d'éclat et marquer cette date d'une pierre blanche dans les annales de la Fanfare, s'en alla trouver le maire M. Jolivet et le décida à accepter la présidence du comité d'organisation.

Autour de lui, et à son appel, vinrent se grouper les représentants des différents milieux de la commune. On nomma cinq vice-présidents et quinze présidents de commissions.

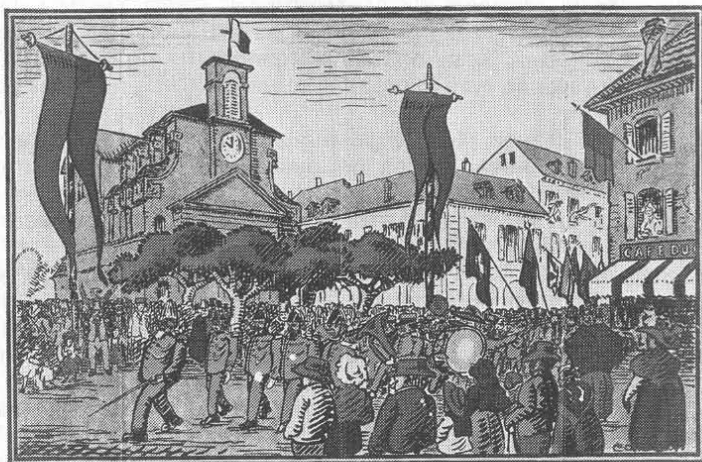
Ainsi, avec l'aide de la Mairie, des sociétés communales et enfin de toute la population, cet anniversaire se révéla une grande fête carougeoise.

La section de gymnastique qui devait fêter également son 75^e anniversaire accepta le renvoi de cette célébration en 1934 pour ne pas porter préjudice au jubilé de la Fanfare.

Sur proposition du maire, une compensation de 10 % du bénéfice fut versée à la société de gymnastique qui reçut effectivement 465 francs.

Comme il fallait de l'argent pour organiser cette fête, on lanca une loterie avec de magnifiques prix qu'il fait bon de rappeler en 1982 avec la valeur de l'époque: une salle à manger, valeur 650 francs, une chambre à coucher, valeur 550 francs, un appareil TSF, une cuisinière à gaz «Le Rêve», un lustre

VILLE DE CAROUGE



10, 11, 12 JUN 1933

CINQUANTENAIRE

DE LA

FANFARE MUNICIPALE

ET

FÊTE

DES

COMMUNES RÉUNIES R.G.

FESTIVAL-CONCERT CANTATE (200 EXÉCUTANTS) TIR
MANIFESTATION PATRIOTIQUE
BANQUET POPULAIRE CORTÈGE OFFICIEL FÊTE FORAINE
TOMBOLA
GRAND BAL

LITHO. F. GALLAY GENEVE

L'affiche du 50e. Lithographie de Louis Cottier. Imprimerie Félix Gallay.

de la Maison Hyvert, etc. Le billet coûtait 50 centimes.

Ce fut un succès, le bénéfice se monta à 2.275 francs.

Dans le même but, le 3 mai une soirée fut organisée à la salle de cinéma de Carouge avec le concours de Mademoiselle Josine Le Roy dans son répertoire de vieilles chansons françaises et de Marius Portier professeur de diction. Un des meilleurs films sonores de l'époque fut projeté «Le chanteur inconnu» avec Murator comme principal interprète. Ce fut un succès populaire et financier.

La Fanfare qui n'avait plus de costume depuis 1911 voulut relouer les mêmes que ceux qu'elle avait portés lors de l'inauguration du monument des Communes Réunies en 1925. Hélas le comité dut y renoncer car la facture était trop importante (550 francs). Il faudra attendre encore 10 ans pour que la Fanfare ait son premier costume.

Les dates des 10 et 11 juin 1933 furent retenues pour fêter ce cinquantenaire. Le samedi après-midi les festivités commencèrent avec un air de kermesse par l'ouverture des comptoirs: poterie, fleurs, crèmerie, tabac, margotton, pêche miraculeuse, roue de bonne fortune, saucisses, etc. Au même moment débutait le concours de tir au flobert dans le préau du Stand.

Le soir, il y eut un grand concert populaire et gratuit avec le bienveillant concours de Mlle Siebenmann, soprano; Mlle Piccolotti, cantatrice; M. Hermann, diseur; M. A. Greffier, baryton ainsi que de nombreuses sociétés carougeoises.

La Fanfare exécuta pour la première fois la marche du cinquantenaire composée par son directeur M. William Dunand.

Cette soirée obtint un immense succès dans cette Salle des fêtes qui avait été complètement restaurée pour la circonstance avec une nouvelle buvette, des vestiaires et un parquet flambant neuf, testé le soir même lors du grand bal.

Le dimanche commença par une manifestation patriotique au Rondeau. Puis le banquet populaire suivit à la Salle des fêtes préparé par M. Schneider, tenancier de l'Hôtel du Stand, qui était également le chauffeur des cars de voyage Schneider.

Que l'on juge de la qualité du menu et de l'appétit de nos anciens !

Hors d'oeuvre Communes Réunies

Tête de veau à la léoparde Pommes de La Praille

Filet de porc à la jardinière Salade Val d'Arve

Figasse carougeoise

avec une demi-bouteille de vin par personne
le tout pour le prix de... 4 francs !

Il y eut plus de deux cents convives.

A la table d'honneur entourant MM. Jolivet et Chaulmontet se trouvaient des personnalités marquantes: M. P. Lachenal, président du Conseil d'Etat, des conseillers nationaux, des députés au Grand Conseil et une vingtaine de maires et adjoints des Communes Réunies.

Comme d'habitude, le dessert déclencha le feu d'artifice oratoire présidé par le major de table Roby Zimmermann. Ce banquet mémorable terminé, le



Le comité du 50' croqué par Petrovic.

En haut: MM. L. Lavergnat, bibliothécaire; Félix Gallay, vice-président; J. Chaulmontet, président; J. Schweizer, directeur honoraire; E. Gras, vice-président.

Au milieu: MM. L. Premet, économe; W. Dunand, directeur; A. Jolivet, maire de Carouge, président du Comité central; Fréd. Bruger, porte-drapeau; Y. Clerc, trésorier. En bas: MM. Fernand Gallay, secrétaire; H. Castioni, économe; A. Montessuit, bibliothécaire et M. Zanone, secrétaire.

cortège s'ébranla à l'heure carougeoise, c'est-à-dire à quarante-cinq minutes près, de l'heure indiquée dans le programme. On dit que ce dernier fut une réjouissante surprise pour la foule dense massée sur son parcours. Emmenés par le capitaine Jean Tagini défilèrent les Argoulets, les Vieux Grenadiers, les Ondins, les éclaireurs avec les drapeaux des Communes Réunies, les Fanfares de Carouge et Lancy, la Gym au grand complet, la délégations de toutes les sociétés carougeoises et bien entendu notre Compagnie des sapeurs-pompiers; les chars fleuris, dont plusieurs furent dessinés et préparés par M. Hornung, fleuriste communal, obtinrent un très grand succès.

Après le cortège, dans le préau du Stand le spectacle continua avec un concert donné par les sociétés invitées, des productions gymniques et l'exécution de la cantate *Chez nous Genève* par un ensemble vocal de 200 membres dirigés par M. Dunand.

Ainsi se termina dans la joie ce cinquantenaire dignement fêté.

Pour remercier ses membres, le comité organisa une course à Vallorbe avec les instruments le 20 août 1933. Cette fois la caisse était pleine puisque le bénéfice du cinquantenaire se monta à plus de 4.000 francs... d'époque.

1934-1939 LES SORTIES À L'ÉTRANGER

Les finances étant bonnes, le comité prit la décision de faire une grande course tous les deux ans. Il choisit la France. Ce fut d'abord Bourgoin, ville de l'Isère. La Fanfare s'y rendit en train les 7 et 8 juillet 1934. «Rarement, disait le journal local *L'indicateur*, une telle cordialité n'avait fêté ses hôtes avec une si grande sympathie et ne les avait honorés d'une si complète et si touchante amitié.»

Une réception à la Mairie avec vin d'honneur avait précédé la visite de la ville. Le soir, un brillant concert de deux heures sur le kiosque attira une foule considérable que l'on put, sans exagérer, évaluer à 3500 personnes. Le lendemain ce fut la traditionnelle cérémonie au Monument aux Morts. A midi suivit le banquet présidé par le maire carougeois A. Jolivet. La Fanfare invita la Municipalité de Bourgoin et le comité de l'Harmonie. Après l'habituel flot de discours, le président Chaulmontet leur décerna un diplôme d'honneur et offrit une belle coupe en argent à ses hôtes.

Cette sortie laissa aux fanfarons un inaltérable souvenir du court passage à Bourgoin.

Les 25 et 26 juillet 1936, ce fut Montélimar, porte de Provence. Ce voyage put se réaliser grâce à Eugène Gras, Montilien d'origine et fidèle membre de notre société. Après de nombreuses heures en car, la Fanfare arriva à destination en fin d'après-midi.

Comme toujours, le concert fut une réussite. En attraction M. Pautet, couronné fédéral, en superbe uniforme suisse donna une production de diverses variations au tambour.

En 1937 ce furent les Carougeois qui reçurent la Lyre montilienne. Arrivée à Cornavin, un service spécial de tramway amena les Montiliens au pont de Carouge où selon la tradition s'effectuaient les réceptions des sociétés. Mais nos fanfarons n'avaient pas réglé leurs montres, lesquelles marquaient «l'heure carougeoise» d'où il résulta que ce furent les Français qui, au pont, reçurent les Carougeois arrivés à leur heure selon la tradition qui ne mourra



Au printemps 1937 départ d'une répétition marchante à la rue du Collège, devant le local.

jamais.

Cortège, réception à la Mairie, banquet au café Pernet ponctuèrent ce début de journée. En fin d'après-midi, manifestations patriotiques et dépôt d'une gerbe au pied du Monument du Centenaire du Rondeau, (eh ! oui, nous n'avons pas de Monument aux Morts).

Le soir, le concert de la Lyre montilienne eut lieu à la place du Marché sur un kiosque édifié spécialement. La Maison Hyvert avait illuminé toute la place. Une foule nombreuse fit fête à nos hôtes.

Le lundi, après la visite du Palais de la SDN et la réception de la Ville de Genève au Grand-Théâtre, les Montiliens firent une excursion au Salève par le téléphérique.

Et vers 20 heures, les wagons du PLM ramenèrent nos amis français chez

eux

Fin juillet 1938, ce fut Marseille, sortie en civil, comme l'on dit chez nous, c'est-à-dire sans instrument. Comme la course était en grande partie aux frais de la société, le comité décida que toutes les absences récidivées et non motivées aux répétitions entraîneraient la perte du droit à la sortie de cette course. Le problème de l'assiduité existait chaque fois que les musiciens n'étaient pas motivés par un but bien précis.

Ce sera l'éternel souci de tous les directeurs. Afin que tous puissent participer à ce déplacement, quatre membres chômeurs reçurent une somme de 5 francs, soit 25 FF. (C'était encore la crise économique.)

DIPLÔMES D'ANCIENNETÉ ET D'ASSIDUITÉ

Au lendemain du 50^e anniversaire, le comité prit l'initiative de remercier et de récompenser les membres fidèles par un diplôme accordé à ceux qui avaient plus de dix ans de société. Ce fut lors du banquet de la Sainte-Cécile (patronne des musiciens) que furent décernés les premiers diplômes d'ancienneté. Ce jour-là, il y eut plus de vingt membres récompensés. Je profite de ce passage pour citer quelques membres qui ont témoigné un attachement particulier à notre Fanfare avec plus de 50 ans de sociétariat.

Le premier fut Félix Gallay, dit Fico, entré en 1887; il se retira en 1947 après 60 ans de fanfare. Il fut suivi par James Chaulmontet, président pendant 13 ans, chef des sauveteurs auxiliaires, entré en 1889 qui quitta la Fanfare en 1945 après 56 ans d'une inlassable activité au sein de notre société.

Louis Premet, excellent musicien et animateur de tous les banquets et soirées, entré en 1891 arrêta en 1951 lui aussi après 60 ans de Fanfare. M. Fernand Gallay, fils de Fico, directeur de 1950 à 1961 entré en 1913 reçut sa cinquième étoile en 1963. Enfin Joseph Ferrari, toujours membre actif, entré en 1928 fêta ses 50 ans de musique en 1978.

Ne sont-ils pas des membres exemplaires ?

A l'arrivée du directeur W. Dunand en 1930, on procéda à l'appel des membres à chaque répétition. Le prix d'assiduité ne fut décerné pour la première fois qu'en 1937. Les premiers lauréats furent Henri Montessuit, frère de notre président actuel, Fernand Gallay et Joseph Ferrari. Notre vétéran mériterait d'être cité dans le Guinness Book ou plus modestement dans les annales carougeoises, car à une ou deux exceptions près, il a obtenu chaque année ce prix ! A raison d'environ 60 services et répétitions par an, cela fait plus de 2000 présences ininterrompues ou presque. Quelle santé, quelle fidélité et quelle assiduité ! Bravo Yeyette !

Les premières années, les lauréats pouvaient choisir un cadeau dans le magasin de la Maison Passello. C'était une balance, un pèse-personne, un pot, etc. Puis on distribua des cuillers en argent et depuis 1963, le choix se porta sur des gobelets en étain. Le prix ne fut pas distribué pendant la guerre !

S'ils y a des membres assidus, il y en a d'autres qui le sont moins.

Pour ceux-ci, le comité leur envoyait, suivant le nombre de leurs absences, une carte rose ou rouge. Mais pour la paix des ménages, cette pratique disparut dans les années soixante.

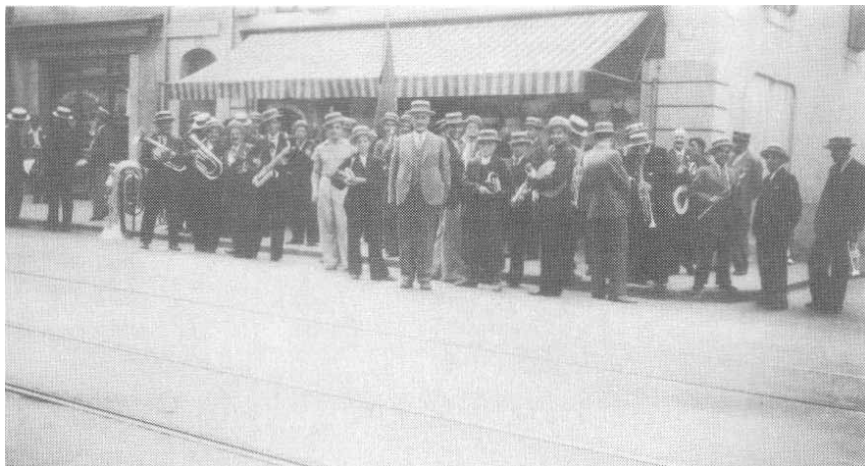
AUTRES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE 1934-1939

Sur l'initiative de son président, la Fanfare porta un chapeau de paille lors des répétitions marchantes en été.

Le 21 avril 1937 M. J. Chaulmontet démissionna pour raison de santé, mais il aimait trop sa Fanfare pour la laisser tomber et il resta au comité jusqu'en 1945. Pour lui succéder on nomma son second, le vice-président Claudius Dupanloup qui devint ainsi le onzième président.

Réclamé à grands cris par les sociétés depuis 1904, un kiosque à musique démontable fut construit au début de l'année 1938. Ce fut la Fanfare qui l'inaugura lors d'un concert donné au Rondeau.

— En 1939, M. A. Jolivet maire, lança l'idée d'un cartel des sociétés



Sous le soleil des Promotions de 1938 les canotiers sont de la fête. Au premier plan le président Claudius Dupanloup.

carougeoises. M. C. Dupanloup en assumait la première présidence. Les sociétés suivantes en firent partie: les Intérêts de Carouge, Les Intérêts du Rondeau, Les Intérêts de Pinchat-Vessy, la Fanfare, la Lyre, les Amis Chanteurs, le Saengerbund, le Club des Accordéonistes, le Tir au Canon, les Carabiniers, la Centrale de Tir militaire, le Corps des Sauveteurs et la Compagnie des Pompiers. Aujourd'hui, il y a plus de soixante sociétés membres du cartel.

LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE 1939-1945

Cette période trouble allait de nouveau perturber l'activité de la Fanfare. Beaucoup de membres furent mobilisés. Comme en 1914, le comité prit l'initiative d'allouer un petit subside mensuel (5 francs) à tous les musiciens qui étaient sous les drapeaux.

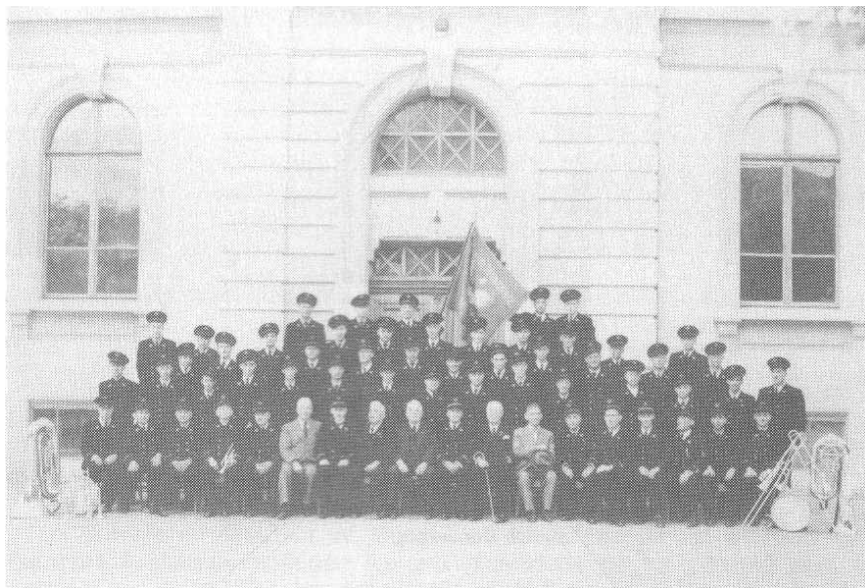
Les dates des concerts étaient fixées en fonction des démobilisations. Pour compléter certains registres, on dut faire appel à des renforts en particulier des membres de la Musique municipale de la Ville de Genève.

L'horaire des répétitions fut aussi modifié à cause de l'impossibilité d'obscurcir la salle de l'école Jacques-Dalphin. L'heure d'été étant introduite, on répéta de 20 h. 15 jusqu'à 21 h. 45 à la tombée de la nuit.

Parfois une alerte interrompait la répétition. Cela obligeait les musiciens à se précipiter dans les abris du collège et à rester jusqu'à la fin annoncée par le hurlement continu des sirènes.

Malgré ces inconvénients les activités de la Fanfare furent nombreuses durant toute la guerre.

Puisque l'on ne pouvait se rendre à l'étranger, la Fanfare organisa ses sorties en Suisse. La première eut lieu en juin 1941 à Sion où la Fanfare donna un concert très apprécié sur la place de la Planta. Après le banquet du dimanche, les musiciens visitèrent Valère et Tourbillon. Puis ils allèrent goûter



La Fanfare pose en 1945 avec son premier costume.

les meilleurs crus valaisans offerts par la Maison Bonvin. Ce qui fit que le départ de Sion fut très, très animé...

En 1942, la Fanfare encouragea par des concerts, les travailleurs du chantier de la «Route des Jeunes» en construction lors des journées carougeoises et vaudoises.

LE PREMIER COSTUME DE LA FANFARE

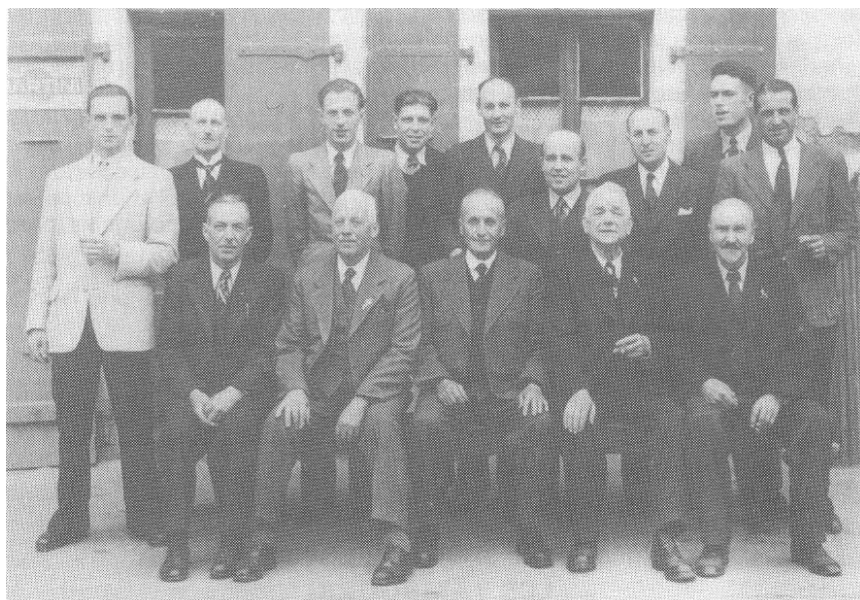
Depuis 1939, on parlait à Carouge d'un costume pour la Fanfare. Mais ce n'était pas le moment à l'heure où la crise déferlait sur la planète. De plus les finances de la Commune n'étaient pas excellentes. Mais à Sion, la Fanfare ainsi que le maire Jolivet ressentirent un certain malaise et firent figure de parents pauvres sans uniforme avec leurs casquette face à l'Harmonie de Sion dans son magnifique costume.

Peu après, la Fanfare ne fut pas invitée à participer au cortège du IIe millénaire de Genève, parce qu'elle n'était pas digne d'y figurer vestimentairement parlant.

Beaucoup de jeunes musiciens carougeoises s'en allaient grossir les rangs des fanfares de la ville de Genève en fonction de l'uniforme porté.

Debout: C. Melloni, W. Dunand (directeur), H. Montessuit, L. Perrin, Fernand Gallay, J. Bari, M. Zanone, G. Nobs et J. Ferrari.

La coupe déborda et en 1942 le comité prit la décision de doter la Fanfare d'un uniforme en espérant que le Conseil municipal accepterait de voter les crédits nécessaires. Le *Journal de Carouge*, grâce à la plume de Henri Tanner,



Le comité de 1945.

Assis de gauche à droite: A. Montessuit, E. Blanc, Ch. Dupanloup (président), L. Premet, Félix Gallay.

lança une vaste campagne en faveur du costume. La Fanfare reçut aussi l'appui unanime des sociétés du Cartel. En août 1942, lors d'une assemblée générale extraordinaire, les membres purent admirer le prototype du costume confectionné par la Maison Delesmontey.

Le 17 octobre 1942, le problème fut débattu au Conseil municipal. Certains conseillers pensaient que le moment était mal choisi, d'autres se demandaient si cela n'entraînerait pas une augmentation des centimes additionnels en 1943. M. le Maire Jolivet rassura les uns et les autres. Finalement le Conseil municipal vota à l'unanimité une subvention de 10.500 francs (d'époque !) pour l'acquisition de 65 costumes.

Chaque membre de la Fanfare fut prié de fournir des coupons de textile, au moins «10» dans la mesure du possible.

On nomma le premier «conservateur d'habillement» de la Fanfare en la personne de M. Albert Montessuit.

Les anciennes casquettes furent vendues 2 francs pièce à la Fanfare de Compsières.

En raison des obligations militaires de plusieurs membres, la date de l'inauguration officielle du costume fut fixée le dimanche 21 février 1943. Sous un magnifique soleil, la Fanfare se rendit tout d'abord devant l'imprimerie du Journal de Carouge (seul quotidien de la commune paraissant une fois par semaine) et exécuta en son honneur un morceau inédit de son directeur W. Dunand au titre étonnant: «Les Carougeois rient».

Puis le cortège, formé de la Fanfare et des délégations des sociétés carougeoises avec leurs drapeaux, se dirigea vers la place du Marché. Là, un concert fut donné et les photographes opérèrent. Puis les nouveaux costumés accompagnés du Conseil administratif in corpore, du Conseil municipal et des délégués des sociétés amies pénétrèrent dans le Cabaret carougeois (chez Pernet) où eut lieu la réception officielle.

Ainsi se termina cette journée d'inauguration...

1943 GRANDE ANNÉE

C'est vrai, 1943 fut une grande année pour la Fanfare. En plus de l'inauguration de son premier costume, il y eut la naissance d'un groupe de tambours, l'adoption des nouveaux statuts par l'assemblée générale, le festival de musique du 60e anniversaire et enfin la première soirée de Noël des enfants de la Fanfare.

LES TAMBOURS

Jusqu'ici la Fanfare n'avait jamais eu de tambours attitrés. A chaque service, le comité engageait, pour une répétition marchante deux tambours, pour un événement important quatre à cinq. C'était le cas pour les Promotions, la Vogue ou les déplacements à l'étranger. Ces renforts étaient payés entre 5 francs et 7 francs par service. Mais il n'y avait pas toujours de tambours disponibles. La plupart du temps, ces musiciens appartenaient au corps de musique l'Elite et si les services des deux sociétés se chevauchaient, la Fanfare en faisait les frais et défilait sans tambours.

C'est pourquoi, à l'occasion de l'inauguration du costume, le comité lança un appel pour avoir des tambours, membres à part entière de la Fanfare. Léon Bunzli et Battistini répondirent immédiatement présents. Ils furent bientôt suivis par trois autres personnes. Ainsi se forma la première section de tambours de la Fanfare de Carouge.

En 1968, elle se transforma en une batterie anglaise avec tommes et grosse-caisse. Aujourd'hui, emmenée par son chef Raymond Mermier, cette section aligne sur les rangs 16 membres qui ont dû, comme vous le lirez par la suite, apprendre différentes marches suivant les événements ou les différents costumes.

LE FESTIVAL DU 60^e ANNIVERSAIRE

Ce festival se déroula les 21 et 22 août 1943. Le samedi ce fut la «soirée littéraire» avec les sociétés carougeoises, puis vers 23 heures le grand cabaret artistique avec, entre autres, Harry Marc de la Comédie, Henri Lauriac et Valbert du Casino-Théâtre et Paul Mercey de Radio-Genève.

Le dimanche, les écluses célestes étant grandes ouvertes, le cortège prévu ne put avoir lieu. Les sept sociétés invitées se rendirent directement à la Salle des fêtes où eut lieu un magnifique concert devant une salle comble et enthousiaste. A 18 heures l'on procéda à des échanges de cadeaux. Cette réception se termina par la chanson connue «Quelle vive et soit heureuse» !

L'ARBRE DE NOËL

C'est en octobre 1943 que M. Fernand Gallay proposa au comité un arbre de Noël pour les enfants de la société, arbre organisé au local de la Lyre.

On profita de cette manifestation pour convoquer à la suite le traditionnel banquet familial.

Pendant de nombreuses années, Mme Marcelle Gallay-Marcon se dévoua pour préparer diverses productions avec les enfants des membres. Les répétitions commençaient début novembre. Et à Noël tout ce petit monde était prêt pour le spectacle de danses rythmiques, de chansons, de contes de Noël.

Puis les enfants devinrent spectateurs. Ils virent des dessins animés, des clowns, des prestidigitateurs et des groupes musicaux.

Depuis quelques années, c'est l'occasion pour les enfants de l'Ecole de musique de la Fanfare qui jouent d'un instrument, de donner leur premier concert.

Quant aux classes de solfège, elles se transforment en chorale pour la circonstance.

Puis, avec impatience, tous attendent l'arrivée du Père Noël avec sa hotte pleine de cadeaux.

L'APRÈS-GUERRE

A peine la guerre finie, nos fanfarons reprirent les sorties «à l'étranger», c'est-à-dire au-delà du Pont de Carouge. La première les amena à Saint-Julien où la Municipalité les invita le 24 juin 1945 pour fêter la Libération.

Quinze jours plus tard, les CFF amenèrent les Carougeois à Saxon à la Journée valaisanne de gymnastique féminine. Avec son costume, la Fanfare, musique d'honneur de la fête, obtint beaucoup de succès auprès de la gente féminine.

Inutile de préciser que le maire Jolivet accompagna sa Fanfare dans ces deux déplacements.

En 1947, le président Dupanloup, atteint dans sa santé, et s'estimant trop âgé, démissionna de son poste. Mais, lui aussi, resta encore quelques années un membre dévoué et assidu des séances du comité.

Pour lui succéder, ce dernier fit appel à M. René Doria, président de la Foire de Genève. Il accepta la charge à la condition de ne pas porter l'uniforme comme son prédécesseur. Très rapidement il fit changer le nom de la société, car il estimait que le mot « Fanfare » était péjoratif pour la première société de la ville de Carouge. Il proposa: Musique municipale de Carouge.

Comme pour nos voisins avec leurs nouveaux francs, il faudra quelques décennies avant que le terme « Fanfare » ne disparaisse de la bouche de ses membres.

La fanfare neuchâteloise, l'Avenir de Couvet, avait apporté son concours musical à notre Vogue de 1946 malheureusement arrosée par une pluie terrifiante ! En 1947, ce fut notre Fanfare qui eut l'honneur d'être invitée à Couvet pour le 75e anniversaire de l'Avenir. Là aussi, la pluie fut au rendez-vous. Malgré le mauvais temps, ce fut une journée magnifique, pleine d'amitié.

A l'heure du cortège, membres et Autorités des deux villes formèrent

un véritable groupe d'amis et la population eut le privilège de voir défiler un corps de musique à double uniforme fort d'environ 95 exécutants. Dans l'euphorie, on proposa même lors de la réception que Couvet donne le nom de Carouge à l'une de ses rues et la ville du Léopard le nom de Couvet à l'une des siennes !...

Cette même année, la Fanfare fut invitée à Mâcon à l'occasion du championnat de France d'aviron. Cette sortie permit à notre Fanfare de montrer son talent avec trois cortèges et deux concerts sous un soleil de plomb, cette fois-ci.

L'année suivante, ce fut l'Harmonie de Mâcon qui vint à Carouge, invitée par nos Autorités pendant la Foire de Genève.

En 1948, la Fanfare participa à la Fête nationale française à Annecy.

Pour des raisons de santé lui aussi, M. René Doria démissionna après deux ans seulement de présidence. Le comité fut pris au dépourvu et malgré plusieurs démarches ne trouva personne. C'est pourquoi, M. Hermann Matthey vice-président accepta le poste en attendant la venue d'un nouveau président.

Le téléphone fit son apparition à la Fanfare à cette époque en tant qu'élément de renseignement. Le numéro 11 fut ainsi chargé d'aviser les membres du renvoi des services en cas de temps incertain. Depuis quelques mois déjà plusieurs membres s'étaient déplacés pour rien.

1950-1960 OU LA FIN DE CERTAINES TRADITIONS

1950 fut une année de grands changements à la tête de la Musique. En mars, M. H. Matthey refusa une seconde année de présidence. M. Alfred Nussbaum, futur conseiller administratif, accepta la charge, en promettant de ne pas faire de politique au sein de la société.

Après dix-neuf années de travail en commun, une certaine lassitude gagna les uns et les autres. Le directeur ne supporta plus le manque d'assiduité des membres et ceux-ci n'acceptèrent plus les remarques de leur chef. Finalement, le courant ne passa plus et au mois de juin, M. William Dunand donna son congé.

Pour le remplacer, le comité fit appel à M. Fernand Gallay, sous-directeur et président de la Commission musicale depuis 1937.

Cette Commission joua un grand rôle jusque vers les années 1970. (Aujourd'hui, sa fonction est moins importante.) Elle avait pour but de mettre tout en oeuvre pour élever le niveau musical de la Fanfare.

La Commission eut pour tâche de proposer le programme musical de l'année, d'examiner l'entrée des nouveaux exécutants, de veiller à l'équilibre des registres, de surveiller l'assiduité des membres, leur qualité musicale. Elle était aussi compétente en matière de surveillance des chefs musicaux (directeur, sous-directeur et professeur). Quelle autorité et quelle compétence... même si elle n'eut qu'un pouvoir consultatif vis-à-vis du comité et de l'assemblée générale.

Toujours cette année, les musiciens choisirent de visiter Turin pendant les fêtes de Pentecôte.

Dans l'optique d'obtenir une meilleure fréquentation aux répétitions tout au long de l'année, le comité décida de permettre dix absences motivées ou

non sur 60 répétitions et services. Dès la onzième le trésorier devait retenir 1 franc par répétition manquée sur l'allocation de 50 francs attribuée à chaque membre pour cette sortie.

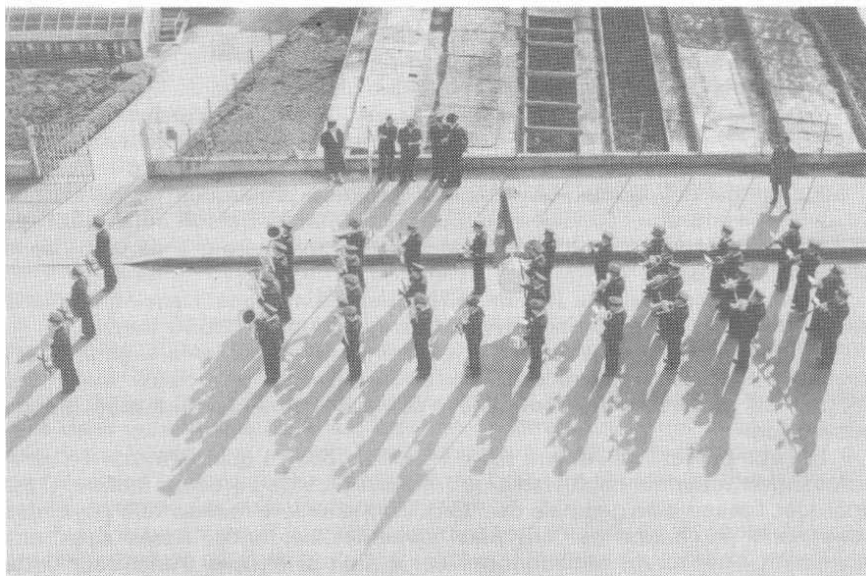
De 1950 à 1959, les sorties soit en musique, soit en civil, furent Nice, la Bourgogne, Villefranche et Borgomanero, cette dernière grâce aux membres R. Velati et C. Melloni.

En 1953, le banquet de la Sainte-Cécile se transforma en soirée familiale de l'Escalade.

En 1960, se déroula la dernière soirée d'automne de la Fanfare. Depuis 1934, elle ouvrait au mois d'octobre la série des soirées des principales sociétés de notre commune. Toute la population accourait et avait plaisir à se retrouver dans la vieille Salle des Fêtes. Le programme était assuré en première partie par la Fanfare et les autres sociétés carougeoises. Après l'entracte, c'était souvent une opérette ou une pièce comique, un corps de ballet, des tours de cabaret, des sketches désopilants animés comme en 1948 et 1949 par Michel Simon fils, dit François par la suite, et William Jacques de Radio Genève et des chanteurs et chanteuses d'opéra. Il y avait des stands divers et la traditionnelle tombola américaine. Le bal enchaînait vers 23 heures et se terminait au petit jour.

Comme dans beaucoup de sociétés, c'était toujours les membres du comité qui assuraient la plus grande partie du travail. Le manque d'entrain et de participation des autres membres les découragèrent. De plus les bénéfices diminuaient chaque année. La télévision commençait à retenir les spectateurs à la maison.

En 1961, le comité fit une dernière tentative avec un seul bal. Cette soirée



Aubade à la rue de Montfalcon pour le membre d'honneur Emile Blanc.

se solda par un déficit et l'on décida de ne plus en organiser.

Autre tradition abandonnée en 1960, celle de la répétition et les aubades du premier jour de l'an. Dès 9 heures du matin la Fanfare défilait dans les rues de Carouge. La difficulté de réunir suffisamment de membres obligea le comité à supprimer ce service.

Curieusement, la Fanfare fêta son 75^e anniversaire en 1959. Vraiment cette société sera souvent brouillée avec les dates anniversaires !

Au départ, il y eut beaucoup de projets, mais à l'arrivée pas grand chose.

En premier le comité lança une grande loterie avec comme prix un téléviseur noir/blanc, un bon de transport en car à choix Barcelone, Nice ou Turin, un transistor portable et un vol Genève-Zurich en avion. Ensuite il organisa sur deux jours le bal de la Vogue.

Ayant réalisé de gros bénéfices avec ces deux manifestations, celui-ci, satisfait, décida de supprimer la soirée annuelle et le banquet du 75^e.

Les anciens furent déçus et ne reconnurent plus la Fanfare d'autrefois, si dynamique.

LES ANNÉES SOIXANTE

LE DEUXIÈME COSTUME DE LA FANFARE

En 1960, les costumes de 1943 étaient usés et en mauvais état. Ils s'étaient mis à être tristes avec leur tissu de laine noire. Et puis, si on voulait attirer des jeunes musiciens, il fallait quelque chose de gai, de moderne.

Le comité, après une visite auprès des Autorités municipales, décida de créer un nouvel uniforme. Le 31 mars, lors d'une répétition, le costumier chef Camille Melloni le présenta. Confectionné par la fabrique suisse d'uniformes, il était en gabardine bleu-clair. Après quelques remarques concernant la casquette, il emporta l'adhésion de tous les membres. De son côté le Conseil municipal vota un crédit de 16.275 francs qui couvrit une grande partie de la dépense, mais pas le tout.

L'inauguration eut lieu lors de la fête des Promotions. L'ancien costume fut vendu à la Fanfare de Saint-Julien pour la somme de 1.650 francs.

En mai 1961, les dépenses en costumes et en instruments augmentèrent beaucoup plus vite que les recettes. Le comité qui venait de recevoir une grosse somme de la part de la Commune n'osa pas demander une plus grande subvention.

Le gros perdant de l'affaire fut le Fonds de course qui se retrouva à zéro. Il demeurerait toutefois impensable qu'il n'y eut plus de sortie en fanfare. C'est pourquoi, l'assemblée générale décida pour la première fois de faire payer des cotisations (15 francs par an) pour alimenter ce fonds. Après deux ans seulement elles furent abandonnées car il était si difficile d'encaisser cette «grosse» somme auprès des membres que le vice-trésorier refusa de s'en occuper.

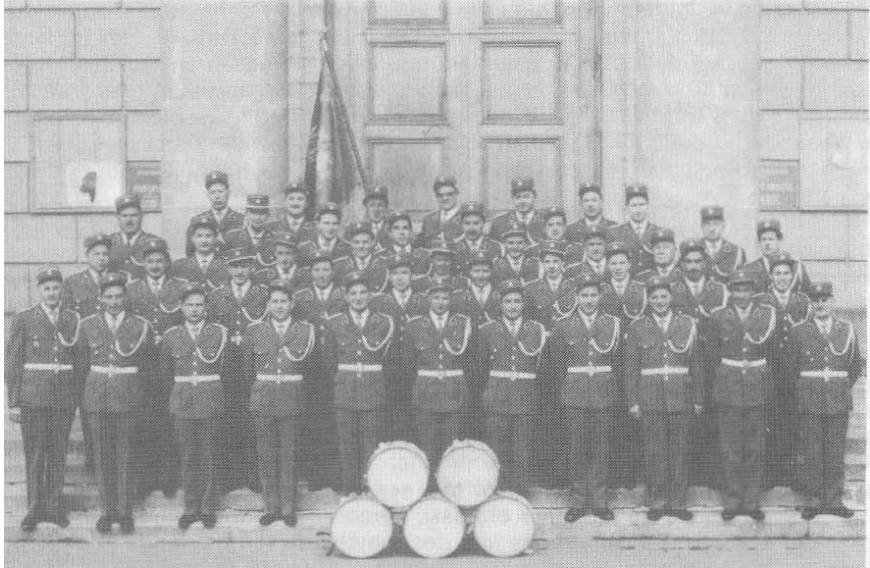


Photo mai 1961.

1960 ! L'uniforme bleu donne enfin une allure jeune à notre musique. Fernand Gallay est directeur de 1950 à 1961 (tout à gauche).

Au dernier rang sous le drapeau, le directeur Jacques Duhamel de 1961 à 1969.

Le 31 juillet 1961, M. Fernand Gallay, après 48 ans de sociétariat et 11 ans de direction donna sa démission. Il fut remplacé par le sous-directeur M. Jacques Duhamel, compositeur de marches et sergent-major de la fanfare du Régiment d'infanterie 3 de Genève.

Si les traditions disparaissent, d'autres naissent. Pour la première fois en décembre 1961, la Fanfare accompagna le Père Noël en calèche dans les rues de Carouge et dans le quartier des Acacias, avec la distribution de cadeaux aux enfants par l'Association de ce quartier et la verrée offerte par la Maison Grand.

En 1962, la société acheta trois sousaphones pour remplacer les contrebasses datant de 1943. Ces instruments étaient d'un meilleur rendement lors des cortèges et surtout plus spectaculaires.

On dit que les fanfares ont toujours soif et pourtant on n'en trouve pas trace dans cette plaquette. Il est vrai que de temps en temps, le comité a dû faire des remarques, et prendre des sanctions à l'endroit de l'un ou l'autre de ses membres à cause de leur comportement dû à un abus de la dive bouteille. Dans l'ensemble, les cas furent plutôt rares.

Plus fréquemment, il y eut des rentrées fort animées et joyeuses au local, lors de sorties ou de répétitions marchantes. Au cours de celles-ci, lorsqu'il y avait trois ou quatre aubades de suite devant les cafés de Carouge, l'alignement

devenait moins «militaire» et les «pianos» disparaissaient des partitions.

Lors de la Journée franco-suisse à la Foire de La Roche-sur-Foron en mai 1962, nos voisins se firent un plaisir de bien recevoir la Fanfare. Faisant suite à une réception déjà bien arrosée, les bouteilles s'entassèrent sur les tables lors du repas de midi. Quelques arrêts aux stands des meilleurs crus français avaient suffi à tourner la tête à bon nombre de fanfarons. Si bien qu'à l'heure du concert, le directeur J. Duhamel dut chanter à haute voix, la mélodie des registres défaillants. Ne croyez pas que c'était une habitude ! Ce fut une exception.

Au mois de juillet, la Fanfare donna un de ses meilleurs concerts sous la baguette de son nouveau directeur dans le théâtre de verdure d'Aix-les-Bains où des fontaines lumineuses s'allumaient en fonction des notes et des mélodies.

En 1954, M. Alfred Nussbaum, après quatorze ans à la tête de la Musique céda sa place à M. Robert Ducret, vice-président et futur Conseiller d'Etat.

Le besoin de remplacer le drapeau offert par les dames et demoiselles de Carouge en 1898 se fit sentir. Malgré de nombreuses réparations, il tombait en lambeaux et ses couleurs ne correspondaient plus avec le nouveau costume. Le nouveau drapeau fut inauguré en mai 1964 dans le jardin du nouveau président qui se fit un plaisir de l'offrir à ses amis musiciens.

A la demande du directeur et aussi, parce que les membres étaient trop souvent absents des répétitions lors des matchs de football et de hockey du mercredi soir, celles-ci eurent lieu le mardi soir.

En 1969, le directeur, M. Jacques Duhamel, découragé par le manque d'assiduité des membres, démissionna. Pour le remplacer, le comité fit appel à un Carougeois, M. Jean-Jacques Mello, premier prix de basson du Conservatoire de Paris, ancien soliste de l'Orchestre de la Suisse romande et sous-directeur de la Landwehr de Genève.

Les déplacements durant cette décennie furent:

En 1960 la Suisse primitive et le Tessin (en civil)

En 1962 Aix-les-bains (en musique)

En 1963 Borgomanero (en musique)

En 1965 Saint-Moritz par le train des glaciers (en civil)

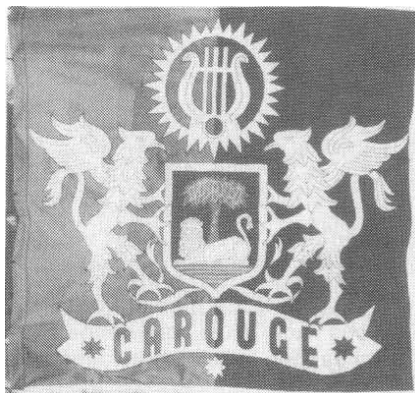
En 1967 Villefranche-sur-Saône (en musique)

En 1968 Interlaken et la Jungfrauoch (en civil)

En 1969 Vonnas dans les Dombes (en musique)



*Troisième drapeau de la Fanfare (1964)
pour accompagner le costume bleu.*



*Quatrième drapeau (1976)
pour accompagner le costume historique.*



La Fanfare défile en 1964 à Genève lors du 150^e anniversaire de l'entrée de Genève dans la Confédération. En civil, le président Robert Ducret.

LES ANNÉES SEPTANTE OU PEUT-ÊTRE LE DÉBUT D'UN NOUVEL ÂGE D'OR

Pour être plus souvent invité à des manifestations extérieures, pour attirer de nouveaux jeunes et pour jouer aussi une autre musique, le comité décida de doter la Fanfare d'un costume historique. Ce dernier, dit aussi de gala, inspiré des cavaliers du Roi de Sardaigne du XVIII^e siècle, fut dessiné par le vice-président Jean Cattin qui poussa sa recherche jusqu'à la bibliothèque de Chambéry.

Le costume fut présenté par Robert Nobs au Conseil municipal au printemps 1972. Ce dernier vota à l'unanimité un crédit de 50.000 francs.

Sous une pluie diluvienne, il fut inauguré lors de la Vogue. Pour l'accompagner, l'ancien président Robert Ducret offrit un deuxième drapeau en 1976.



La Fanfare défile avec l'uniforme de gala (1972) lors de la Fête fédérale de gymnastique en juin 1978.

En octobre 1978, la Musique municipale renoua avec la tradition en organisant une grande soirée littéraire avec en vedette le chanteur Marcel Amont.

Malheureusement il y eut peu de monde et cette soirée resta sans lendemain.

LE LOCAL DE LA FANFARE

Depuis longtemps, la Fanfare désirait avoir son propre local. De sa fondation jusqu'à 1910, elle répéta à l'école enfantine des Charmettes sur l'emplacement de laquelle ont été construit la salle de gymnastique et le local de vote. Puis, elle transféra ses répétitions au Collège de la rue Jacques-Dalphin. La Fanfare y resta pendant plus de soixante ans en passant par le sous-sol, les combles, la salle de réunions, la bibliothèque et des salles de classes... Souvent il fallait ranger tout le matériel après chaque répétition. Ce qui fit qu'elle ne se sentit jamais chez elle. Après maintes demandes à la Mairie, le local situé sous la nouvelle Salle des fêtes lui fut attribué en décembre 1972.

Avec une salle de répétition et un local annexe pour ranger ses costumes, la Fanfare fut comblée et enfin chez elle.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Dès sa fondation, la Fanfare avait toujours formé des élèves musiciens, mais jamais en grand nombre. En 1962, le comité y avait renoncé. On assista dans les années suivantes à une baisse régulière des effectifs.

En 1973, sous l'impulsion du directeur, M. Jean-Jacques Mello, la Fanfare créa une véritable école de musique qui obtint tout de suite beaucoup de succès. Cela obligea le comité à engager des professeurs de l'extérieur pour la cinquantaine d'élèves inscrits.

Une douzaine de jeunes déjà ont pu être costumés. Grâce à cette école de musique, l'effectif remonta. Aujourd'hui, avec ses 72 membres, la société a atteint certainement un chiffre record depuis sa fondation.

En 1973, le président Robert Ducret décida de laisser sa place. Comme certains prédécesseurs il ne voulut pas quitter la société et prit des cours de musique pour rester dans les rangs des actifs. Pour lui succéder, le comité proposa Jean Manini qui resta à son poste jusqu'en 1976, date à laquelle M. Jean Montessuit, conseiller administratif de la ville de Carouge, devint le 17^e président. Il est toujours en poste en 1982.

LES FILLES ENTRENT À LA FANFARE

Plusieurs fois, des jeunes filles s'étaient présentées pour jouer d'un instrument à la Fanfare. Malheureusement pour elles, il n'y avait pas de place dans cette société d'hommes.

Le comité ayant accepté des filles à l'école de musique, le problème se posa, et en 1976, l'assemblée générale fut obligée de les accepter, mais ce ne fut pas l'unanimité lors du vote.

La première jeune fille jouait du tambour (Chantal Tolck) puis des clarinettes vinrent grossir les rangs en attendant des demoiselles titulaires d'autres registres.

Ainsi, vingt-cinq ans après le canton, les femmes obtinrent aussi le droit de vote à la Fanfare.



Concert de l'Ecole de musique lors de la fête de Noël dans le nouveau local.

DÉPLACEMENTS DE 1970 À 1982

De nombreux déplacements ont marqué cette décennie et le début des années quatre-vingts.

En 1970, Lucerne, Le Righi (en civil)

En 1972, Bâle (en civil)

En 1973, Montceau-les-Mines (en musique)

En 1974, Montceau-les-Mines (en musique)

En 1975, Schaffhouse et Stein-am-Rhein (en civil)

En 1976, Albertville (en musique)

En 1977, Châlon-sur-Saône et Martigny (en musique)

En 1978, Veysonnaz (en musique)

En 1979, Saint-Léger (en musique)

En 1980, Chambéry (en musique)

En 1981, Conthey (en musique)

En 1982, Appenzell et le lac de Constance (en civil)

ACTIVITÉS ANNEXES

Une fanfare, c'est un groupe d'hommes unis par l'amour de la musique et aussi par de solides liens d'amitié. C'est pourquoi les membres désirent se rencontrer en dehors des répétitions et des services.

Dans les années cinquante, la Fanfare organisa des joutes sportives: tournois de ping-pong et courses cyclistes où s'illustrèrent J.-P. Nicolier et Robert Nobs.

En 1963, se créèrent un groupe de culture physique et une équipe de

football. Sur le stade de La Fontenette cette dernière lança des défis aux pompiers, au Conseil municipal et à d'autres musiques de la ville de Genève. Si toutes les rencontres n'ont pas été gagnées par l'équipe de la Fanfare, aujourd'hui personne ne se souvient d'avoir perdu une seule partie...

En 1976, sur l'initiative de Christian Perrin, la Fanfare organisa un rallye en famille. Depuis cette année, les vainqueurs sont chargés de préparer le suivant.

LE 100^e ANNIVERSAIRE

En 1980, le comité chargea Bernard Guillet de présider les festivités du 100^e anniversaire. Ce dernier s'entoura d'un petit groupe de quatre personnes (Chantal Tolck, Jean-Paul Nicolier, Robert Besse et Jean Mâchler) pour former le comité du 100^e. Le premier travail fut d'alimenter un fonds.

Le comité du 100^e organisa un loto à la Salle des fêtes en septembre 1981. Grâce à la participation et au travail de tous les membres et amis de la Fanfare, ce fut un immense succès populaire et une bonne affaire financière.

Pour mener à bien sa tâche, ce petit comité décida d'étaler les festivités sur deux ans. Pour annoncer celles-ci et aussi pour que le 100^e reste dans les mémoires, des autocollants, des verres et des pichets de vin, une plaquette historique et un disque ont été prévus pour la Vogue 1982. Sur ce disque a été enregistré la marche du 100^e anniversaire appelée «Marche du Léopard». Elle est l'oeuvre de l'ancien directeur M. Jacques Duhamel.

Les autres grands événements seront la Vogue 1982 et le concert de gala dans le cadre du Printemps carougeois 1983 avec en vedette la Landwehr de Fribourg.

Pour terminer, bien sûr, nous vivrons un solennel banquet du 100^e.

Peut-être tout au long de l'histoire de la Musique municipale de Carouge, vous vous êtes posé la question: à quoi sert une fanfare ?

N'est-elle pas l'âme d'une cité ? N'est-elle pas présente à tous les événements importants d'une commune ? Imaginez-vous des Promotions ou une Vogue sans la Fanfare ? Depuis 100 ans n'annonce-t-elle pas le printemps dans les rues de Carouge lors des répétitions marchantes ?

N'apporte-t-elle pas une bouffée d'air frais avec ses flonflons lors des concerts d'été ?

En tous cas, nos Autorités ont toujours compris, depuis 100 ans, que la Fanfare est un élément indispensable à la vie populaire de Carouge. Elle fait intrinsèquement partie de la vie de la cité. Elle en est aussi son ambassadrice «à l'étranger» et apporte, par la prestance de ses musiciens, leur défilé martial et leurs airs entraînants, un peu de notre substance.

C'est une «carte de visite» choyée qui mérite bien l'attention que chacun lui porte.

Que longtemps encore notre Fanfare de Carouge fasse résonner nos petites rues de ses tambours et de ses cuivres, que longtemps encore elle occupe nos places pour des concerts estivaux ! C'est sa façon de participer à notre joie de vivre qui fait de Carouge une cité où il est si agréable de se retrouver.

Vivat, crescat, floreat !

DEUXIÈME PARTIE

ANECDOTES ET FANFARONADES

Notre Fanfare n'a jamais laissé les Carougeois indifférents. En novembre 1904, lors de l'assemblée générale des Intérêts de Carouge, on débattit du problème d'un kiosque à musique.

«M. Dubelly, au nom des sociétés carougeoises, demande où en est la question du kiosque à musique, il prie l'Association de bien vouloir s'en occuper afin que Carouge ne se laisse pas devancer par d'autres quartiers ou communes, il cite le cas du concert que la Fanfare a donné avec la Lyre dernièrement aux Acacias, où les sociétés ont été fort étonnées de trouver un plancher et un éclairage ce qui n'arrive pas à Carouge lorsque les sociétés se produisent, où le gravier tient lieu de plancher.»

«M. Laurent dit que cette question a déjà fait l'objet de maintes discussions soit en séances de comité, soit en assemblées générales mais que l'Association manque de fonds pour mettre ce projet à exécution; il invite les présidents de sociétés à faire de la propagande auprès des membres de leurs sociétés pour qu'ils deviennent membres de l'Association des Intérêts, les recettes seraient ainsi augmentées, la question du kiosque serait ainsi plus vite mise à exécution.»

1909: la presse locale se fait l'écho des gros soucis de notre Fanfare.

«Trois candidats se sont inscrits pour postuler les fonctions de directeur de notre Fanfare municipale, MM. Pagès, Bonnet et Fabian. Le Comité de notre corps de musique a décidé de soumettre ces candidats – tous trois musiciens de valeur – à un concours qui a eu lieu jeudi dernier. Le jury était composé de MM. Pieyre, directeur de l'Harmonie Nautique; Koch, directeur de la Musique de Landwehr; Schweizer, ancien directeur de notre Fanfare municipale et Louis Bourgeois. Sur la proposition du jury unanime, le Comité a décidé de charger M. Pagès de la direction de notre Fanfare municipale pendant une période d'essai de trois mois.

»Le choix nous paraît des plus heureux car M. Pagès est un musicien distingué, professeur d'harmonie, compositeur de talent et membre de la Société des Auteurs.

»Nos félicitations au nouveau directeur.»

«Il y avait aussi des dames... autrefois

»Les «anciens» de la Fanfare se remémorent avec plaisir l'époque héroïque où ils répétaient à l'école enfantine des Charmettes.

»Le directeur d'alors, le regretté Jean Schweizer, coupait la leçon pour une «pause» qui permettait aux musiciens d'aller aux ... parfaitement ! Mais ces musiciens étaient jeunes et, dans la nuit, ils s'égaillaient parmi les arbres et bancs des promenades – en douce compagnie, naturellement.

»Et le papa Schweizer, resté à son pupitre, voyait la «pause» durer, durer... »Un beau soir, il se fâcha tout rouge et emporté par l'indignation, il cria le conseil suprême:

»Mariez-vous donc, nom d'un chien !

»L'injonction fut si bien comprise qu'au cours des trois mois qui suivirent, la Fanfare dut donner six sérénades à des couples qui partaient pour Cythère.
»Demandez donc à James si c'est vrai !»

Les Carougeois seraient-ils les plus indisciplinés des auditeurs ? Voyez plutôt ces propos recueillis dans le «Journal de Carouge».

En 1924:

«Mais pourquoi y a-t-il des enfants ainsi que des grandes personnes qui, au lieu d'écouter, se croient obligés de s'interpeller en criant, de discuter à haute voix, de gêner en un mot le plaisir de ceux qui viennent pour entendre un concert et applaudir aux productions de nos dévoués musiciens.

»Il y a là un manque de politesse et d'éducation contre lequel il est nécessaire de réagir.

»Notre police devrait, nous semble-t-il, à chaque concert assurer le service d'ordre. Le public carougeois amateur de musique lui en serait certainement reconnaissant.»

En 1929:

«Une fois de plus, nous prions instamment le public de vouloir bien observer le silence durant les productions. Du reste, la police a reçu des ordres très stricts et elle est décidée à prendre toutes mesures utiles pour permettre une audition parfaite au public venu... pour écouter, parbleu !»

En 1931:

« Malheureusement un groupe d'enfants avait envahi le podium et gêna considérablement les productions.»

En 1935:

«Nous recommandons instamment aux parents présents d'exercer une surveillance sur leurs enfants afin que ceux-ci ne troublent pas la manifestation par des cris intempestifs, le service de police se chargeant, au surplus, des autres galopins mal éduqués.»

En 1938:

«A ce sujet, nous avons enregistré de nombreuses plaintes d'auditeurs qui s'élèvent contre le bruit fait par les enfants et les jeunes gens durant l'exécution des morceaux.

»N'y aurait-il pas possibilité de mettre une fois à la raison ces malotrus ?»

Une répétition marchante en 1937.

«Dimanche dernier, la Fanfare municipale de Carouge, forte d'une cinquantaine d'exécutants – ce qui est remarquable pour un début de saison – a effectué sa première répétition marchante.

» Sous la conduite de M. Ch. Dupanloup, vice-président, nos musiciens, dirigés par M. William Dunand, allèrent d'abord à Pinchat égayer les petits pensionnaires de l'Asile des Enfants malades.

» De là, ils gagnèrent Plan-les-Ouates, par Drize et le Bachet-de-Pesay, non sans avoir témoigné de leurs bons sentiments à un ami de la Fanfare, M. Uhlmann, lequel, accompagné de sa famille, suivit les musiciens jusque chez Balimann, où une collation fut servie.

» Le retour s'effectua par la route de Saint-Julien, jusqu'au Rondeau où le papa Pignolo sut trouver les... mots qu'il fallait pour permettre à chacun d'avoir bon courage en rentrant au logis.»

Goûtons ces savoureuses prescriptions édictées en février 1943 par un comité perfectionniste et truculent...

ENTRETIEN DU COSTUME DE LA FANFARE

Prescriptions officielles

1. De retour à la maison, le musicien doit immédiatement se dévêtir, placer le veston sur un cintre et remettre le pantalon dans ses plis.
2. La casquette doit être posée à plat et si possible sur la cheminée et sous une cloche de verre.
3. Le costume doit être brossé chaque semaine et aéré. La lutte contre les mites est obligatoire.
4. Il est interdit de revêtir le costume en dehors des manifestations officielles de la Fanfare.
5. Il est vivement recommandé de ne pas faire de taches et de trous, de ne pas bourrer les poches avec des pipes, paquets de tabac, journaux étrangers, clés anglaises et autres accessoires.
6. Le musicien ne doit pas se servir de son costume pour ravager des coeurs féminins et obtenir des faveurs des admiratrices de la Fanfare.
7. Le costume doit durer au moins vingt ans.
8. Les épouses, mères, soeurs et fiancées sont responsables solidairement de la bonne conservation du costume.
9. Tout musicien qui jouera faux sera privé de son costume.
10. Pour saluer, il est interdit d'enlever sa casquette. Le salut pseudo-militaire est de rigueur.
11. Le veston doit toujours être boutonné.
12. Il est recommandé, avec ce costume de porter une chemise blanche et une cravate noire.

Henri Tanner, chantre de notre cité et grand sympathisant de notre Musique municipale, lui consacra une ode qui paraît aujourd'hui bien... pompeuse !

ODE À LA FANFARE

A C. Dupanloup et à W. Dunand

Que chante la trompette,
le bugle et le piston,
qu'alentour on répète:
Qu'ils sont beaux nos fistons !

Un splendie uniforme
aux boutons rutilants
dessine enfin des formes
de crânes don Juans.

Que ronfle le trombone
et crève le tambour !
Dans l'air sec qui résonne,
saluons ce beau jour.

Voilà une mesure
dont la portée enfin
assure belle allure
à nos chers musiciens.

Admirez la tunique,
le pli du pantalon
qu'on dit de coupe unique,
ni trop court, ni trop long.

Saluez la casquette
au dessin élégant.
Voyez les épaulettes
et le col si seyant !

Acclamez, Carougeoises,
ces parfaits musiciens.
Ne restez pas pantoises
sur le bord du chemin.

Enfin ! notre Fanfare
peut relever le front,
s'en aller dare dare
sans encourir d'affront.

Forte et municipale,
qu'elle fasse éclater
sa gloire instrumentale
sur le sol étranger.

Oui ! Aux armes Carouge !
Le succès nous sourit,
toute la ville bouge,
des coeurs monte un grand cri.

Regardez-là qui passe,
fanfare de haut rang,
qui les autres dépasse
par l'éclat de son chant !

Que chantent les trompettes,
les cornets, les pistons !
fanfare guillerette,
première du canton !

H.T.

Henri Tanner, toujours, saluait une «création mondiale» en novembre 1942.

«AUX ARMES CAROUGE!

»Notre ami W, Dunand, Kappelmeister de la Fanfare carougeoise a tenu à nous expliquer que le titre qu'il a donné à l'oeuvre musicale dont il est l'auteur est effectivement une réplique sonore à l'insolent «Aux Armes Genève» qui retentit périodiquement de l'autre côté. Mais ce n'est pas un plagiat musical car le morceau écrit par W. Dunand a son caractère et sa personnalité.

»Le directeur de notre Fanfare a composé un pas redoublé où se retrouvent les vieux airs qu'on fredonnait et qu'on redonne encore entre Arve et Canal.

»Et les musiciens vous enlèvent ça avec un entrain endiablé. Notons que ce pas redoublé – Aux Armes Carouge ! – est dédié à notre sympathique «syndic» !

»On espère bien entendre souvent cette amusante production. On en re... veut !»

Il n'y avait pas de petites économies même au détriment de la musique en juin 1938 !

«La Fanfare municipale devait donner un concert sur la place du Marché, le jeudi 23 juin. Or, cette manifestation a dû être renvoyée pour la raison suivante.

»Le montage et démontage du kiosque à musique coûte une somme rondelette à la Commune. Comme il est présentement installé dans le préau du Stand et qu'il doit être utilisé en cet endroit pour la fête des Promotions, il a paru judicieux d'éviter des frais et de remettre à plus tard le concert de la Fanfare.»

La sortie familiale

Avant la dernière guerre de 39-45, notre Fanfare organisait chaque année une sortie familiale. Il nous souvient d'une journée passée à Conches, au restaurant Réviol gagné «pedibus cum jambis». Le concert-apéritif de midi avait préludé à un banquet plantureux. Puis, des jeux pour les enfants (course aux oeufs, course au sac, pêche miraculeuse, jeu de la grenouille, jeu marin) avaient animé une après-midi à la fin de laquelle les voix s'étaient faites plus fortes et les rires plus aigus. De temps à autre un fanfaron se lançait dans un solo improvisé avec plus de fougue que de musicalité. Des gosses essayaient les tambours ou la grosse-caisse.

Le repas du soir (l'assiette charcuterie, aux frais de chacun) avait conclu ces agapes avant le retour... à pied sur Carouge sous forme de retraite aux flambeaux. En l'occurrence des lampions fièrement tenus par les enfants qui faisaient de ce cortège bruyant une grosse chenille luisante dans la nuit.

Et tout au long de la route on avait encore chanté d'une voix fatiguée «La Madelon», «En passant par la Lorraine», «La Mère Gaspard», tandis que le tambour, infatigable, relayait les chanteurs en battant «la boiteuse» pour entraîner les jambes les plus lourdes ou les gosses tombant de sommeil avant une dislocation tardive sur la place du Marché.

Le Premier de l'An

L'aubade du début de l'an est restée longtemps une tradition bien carougeoise. Encore fallait-il que les musiciens ne fêtent pas trop généreusement la Saint-Sylvestre pour pouvoir se retrouver à 8 heures le matin au local du «Collège» !

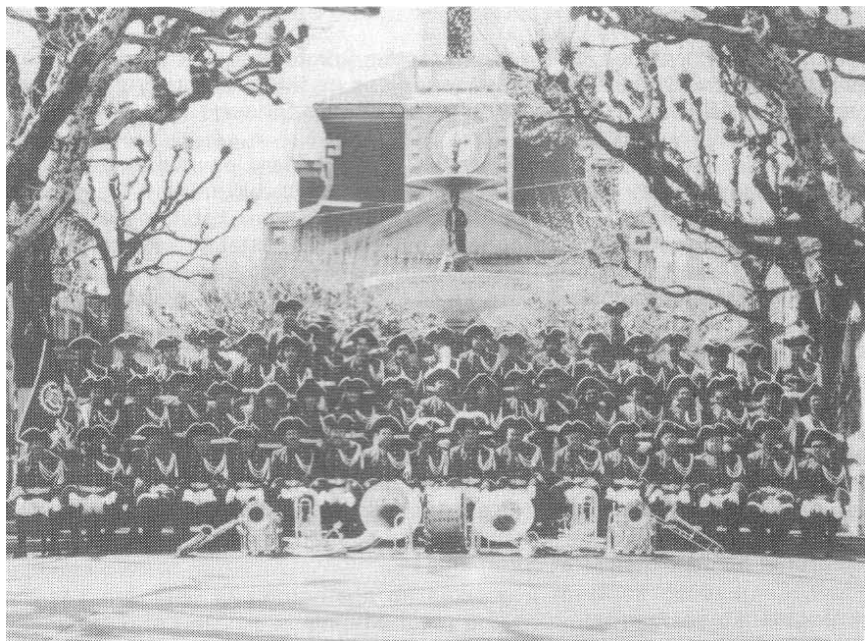
Parfois ça pinçait sec en ce 1^{er} janvier; la bise taillant les oreilles, les doigts gourds et la goutte au nez, notre orphéon parcourait vaillamment les rues de la cité pour souhaiter joyeusement la nouvelle année aux habitants endormis. Combien de générations de Carougeois ont-elles dû pester et jurer contre ces flots de musique qui les arrachaient intempestivement à leur juste sommeil alors que les pas-redoublés étaient joués de si bon coeur !

Puis les effectifs fondirent d'année en année, les joies du ski retenant toujours plus de musiciens hors de Carouge. Il fallut enfin rompre la tradition en 1960.

Cette aubade du premier de l'an était l'occasion de saluer le maire de Carouge. C'est ainsi qu'un certain matin où les pistons des bugles gelaient, la halte à la rue de Lancy, devant la villa du maire Antoine Jolivet, s'est singularisée par une collation (sous forme de deux tasses d'excellent bouillon chaud) offertes... au président et au directeur et sous les yeux «ravis» des musiciens. Inutile de dire qu'ils n'en jouèrent pas moins de tout leur coeur pour célébrer le premier magistrat communal !

La Vogue

L'ancienne Vogue de Carouge déroulait essentiellement ses fastes au Rondeau. La Fanfare donnait son concert sur son podium carré, sans bâche. Après l'arrivée au dépôt du dernier tram 12, les feux d'artifice éclataient au-dessus de la place, les pompiers perchés sur tous les toits d'alentours pour prévenir un début d'incendie; puis des feux de Bengale rouges et verts accrochés aux platanes empuantèrent tous les alentours de leur fumée tandis que les musiciens achevaient de vider le tonneau de bière offert par le tenancier du «Café du Salève» et mis en perce, traditionnellement, à l'entracte.



La Fanfare en avril 1982.

PRÉSIDENTS

| | |
|--------------------|-----------|
| DUPARC Gustave | 1883-1885 |
| VAUTIER Adolphe | 1885-1888 |
| VOIRIER André | 1888-1895 |
| MERMILLOD Gaspard | 1895-1900 |
| DUBELLY Pierre | 1900-1905 |
| BRAND Antoine | 1905-1908 |
| PELLETIER David | 1908-1909 |
| DUNAND Joseph | 1909-1913 |
| CHAULMONTET James | 1913-1919 |
| THÉVENOD Emile | 1920-1930 |
| CHAULMONTET James | 1930-1937 |
| DUPANLOUP Claudius | 1937-1947 |
| DORIA René | 1947-1949 |
| MATTHEY Hermann | 1949-1950 |
| NUSSBAUM Alfred | 1950-1964 |
| DUCRET Robert | 1964-1973 |
| MANINI Jean | 1973-1976 |
| MONTESSUIT Jean | 1976- |

DIRECTEURS

| | |
|--------------------|-----------|
| MULLER | 1883 |
| SCHWEIZER Jean | 1883-1903 |
| FILLION Maxime | 1903-1908 |
| PAGÈS Paul | 1908-1909 |
| BOURGEOIS Louis | 1909-1914 |
| SCHWEIZER Jean | 1916-1919 |
| RICHARD Edouard | 1919-1931 |
| DUNAND William | 1931-1950 |
| GALLAY Fernand | 1950-1961 |
| DUHAMEL Jacques | 1961-1969 |
| MELLO Jean-Jacques | 1969- |

MEMBRES ACTIFS EN 1982

| | | |
|--------------------|-------------------|------|
| FERRARI Joseph | Membre d'honneur* | 1928 |
| MONTESSUIT Henri | >> >> | 1934 |
| RICHARDET Albert | >> >> | 1935 |
| NOBS Robert | >> >> | 1940 |
| DELAPORTE Edmond | >> >> | 1943 |
| BESSE Robert | >> >> | 1950 |
| MONTESSUIT Jean | >> >> | 1950 |
| NICOLIER Jean-Paul | >> >> | 1950 |
| MERMIER Raymond | >> >> | 1953 |
| ZAMBELLI Georges | >> >> | 1953 |
| GALLEY Georges | >> >> | 1954 |
| MARIOT Michel | >> >> | 1955 |
| WINKELMANN Paul | >> >> | 1955 |
| SICILIA Roger | >> >> | 1956 |
| CATTIN Jean | >> >> | 1957 |
| LUPPI Arnaldo | | 1958 |
| DESSIBOURG Fernand | | 1959 |
| DUCRET Robert | | 1959 |
| SCHMID Germain | | 1960 |
| HILTPOLD Maurice | | 1961 |
| RIOTTON Edouard | | 1961 |
| GUILLET Bernard | | 1962 |
| STAM Pierre | | 1963 |
| MAECHLER Jean | | 1964 |
| MOREL Gilbert | | 1966 |
| MORATH Jacques | | 1967 |
| MAZOTTI Raymond | | 1968 |
| MELLO Jean-Jacques | | 1969 |
| MONET Daniel | | 1969 |
| DENTAND Robert | | 1970 |

**Le titre de membre d'honneur s'acquiert automatiquement après 25 ans d'activité.*

| | |
|-------------------------|------|
| NOVERRAZ Pierre | 1970 |
| SCHMID Pierre-André | 1970 |
| CARREL Marcel | 1971 |
| LANZ Willy | 1972 |
| NOBS Jean | 1972 |
| ARANO Paul | 1973 |
| BEER Roger | 1973 |
| CHEVALIER Jean-François | 1973 |
| PERRIN Christian | 1973 |
| ARANDA Jean | 1974 |
| BEER Rolf | 1974 |
| GAUD Pascal | 1974 |
| BUCCHERATO Ezio | 1975 |
| GARCIA Francisco | 1975 |
| PALACIOS Jésus | 1975 |
| DUROUVENOZ Marc | 1976 |
| PETRAN Vilmos | 1976 |
| ABBONDIOLI Georges | 1978 |
| ARMAND Albert | 1978 |
| GHARIB Pierre | 1978 |
| KUNZ Eric | 1978 |
| TOLCK Chantal | 1978 |
| DENTAND Gilles | 1979 |
| DUROUVENOZ Jacques | 1979 |
| MOREL Jean-François | 1979 |
| SICILIA Gilles | 1979 |
| BROCCARD Ronald | 1980 |
| TACCHI Nicolas | 1980 |
| ANGILOTTI Marc | 1981 |
| CARREL Yves | 1981 |
| GAUD Yvan | 1981 |
| HOCHSTRASSER Jean-Marc | 1981 |
| MARIOT Luc | 1981 |
| MONET Stéphane | 1981 |
| RHYN Bernard | 1981 |
| RORATO Maurice | 1981 |
| WINKELMANN Sandra | 1981 |
| AGREDENO Amado | 1982 |
| AESCHLIMANN Olivier | 1982 |
| BRIFFAZ Patrick | 1982 |
| NICOLIER Janique | 1982 |
| NOVERRAZ Georges | 1982 |

PRÉSIDENT D'HONNEUR

DUCRET Robert

MEMBRES HONORAIRES

THION Paul

PIERONI Dante

DUHAMEL Jacques

MEMBRES D'HONNEUR

BAUD Henri

JENDLY Oscar

KEIM Jean-Georges

MANINI Jean

MORA François

TRUTMANN Jean-Pierre

VELATI Pascal

ZAHND Edwin

Mes vifs remerciements vont:

à M. Raymond Zanone, conseiller administratif pour ses souvenirs évoqués dans les anecdotes de la deuxième partie, pour les nombreux documents qu'il m'a fournis et pour l'aide qu'il m'a apportée à la rédaction de cette plaquette;

à M. Alfred Faes, ancien membre de la Fanfare et ancien secrétaire de la Mairie, pour qui aucun visage de Carouge n'est inconnu, et dont l'aide m'a été précieuse lors du dépouillement et du tri des documents photographiques;

à l'Administration communale qui m'a largement facilité la consultation des Archives municipales;

aux membres actifs les plus anciens qui m'ont fourni maints renseignements;

à l'Administration et à l'imprimeur du journal «Le Carougeois» qui m'ont généreusement ouvert leurs colonnes et permis la publication de larges extraits de la présente brochure.

Août 1982.

BG

